

# Gerpinnes

BULLETIN COMMUNAL OFFICIEL DE L'ENTITÉ



N° 212

BIMESTRIEL MAI - JUIN 2009

MEG est une entreprise familiale  
d'électricité générale

Nous réalisons différents types  
d'installations avec toujours la  
même devise : "qualité et prix"

Les services de MEG :

Electricité générales  
Luminaires intérieurs et extérieurs  
Domotique  
Parlophonie  
Vidéophonie  
Système d'alarmes

Téléphone

071 31 49 89

Fax

071 50 25 14

ELECTRICITE GENERALE

**MEG**  
sprl  
**MANSART**

[www.meg-mansart.be](http://www.meg-mansart.be)

Siège d'exploitation & Bureaux techniques

Rue du Pré Barré, 46  
6280 Gerpinnes

E-mail

[info@meg-mansart.be](mailto:info@meg-mansart.be)

TAVERNE RESTAURANT - BAR COCKTAIL LATINO  
BAR TAPAZ - CUISINE TRADITIONNELLE

NOUVEAU

**MAMBO**

Dégustation de Tapaz

Mercredi 19h00  
Cours de  
Danse Latino

Vendredi et Samedi  
à partir de 20h00  
Spectacle Latino

• MAMBO-KING •

• GERPINNES •



215, chaussée de Philippeville - Gerpinnes "Bultia" - 071/30 28 77

Prochain bulletin communal  
Ordonnance de police relative à la  
vente et à la consommation de  
boissons alcoolisées  
Quelques rappels concernant le  
déroulement des manifestations  
folkloriques de la Pentecôte  
Déclarations Fiscales - Permanence  
de l'Administration des Contributions  
Kid's ID  
Enquête Publique

Le CPAS  
Espace Mamans-Mamys-Enfants  
Eti Solidaire 2009  
Stages « Eté Jeunes »  
Plaines Communales de Gerpinnes  
Appel aux Mandataires de la Région  
Carte Rose

Le Musée des Mœurs Folkloriques  
de l'Entre-Sambre-et-Meuse  
La bibliothèque communale  
de Gerpinnes-entité  
Le Centre Culturel

Le Jardin Naturel Pilote de Gerpinnes  
Calendriers des différentes collectas de  
déchets ménagers  
Réglementation en vigueur  
Concours « Façades Fleuries »

Marche Gourmande  
(Gerpinnes and Co)  
R.C.L.T. Lovervall  
Le Tennis Club de Lausprelle  
Triathlon des Communes Sportives

Subvention extraordinaire à la Fabrique  
d'Eglise de Lovervall décidée à l'unanimité  
par le Conseil communal.

SPECTACLE  
Rallye automobile au Pays des  
Rolendiers  
Rhubarbe en Fête  
140 ans de l'Harmonie Royale Saint-  
Michel (Concert de Marches en  
tenue du 2ème Empire)  
Souper Saint-Martin d'Acoz  
Pentecôte 2009  
Les Corps d'Office  
Rejoindre Gerpinnes lors des festivités  
de Pentecôte  
(parkings, navettes de bus,...)  
Fête Communale de Joncret

## SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 29 JANVIER 2009

Interpellation du public au sujet de la  
E420

Démission de Madame Mireille FRANCOIS,  
de sa fonction de conseillère communale  
et installation de Monsieur Christophe  
DELBART dans ses fonctions de Conseiller  
communal effectif.

Le Conseil communal approuve, à l'unani-  
mité, le procès-verbal de la séance du 18  
décembre 2008.

Il approuve le rapport annuel d'avance-  
ment des activités du conseiller en éné-  
gie.

Le Conseil communal approuve le contenu  
des points inscrits à l'ordre du jour de  
l'Assemblée générale extraordinaire du 4  
février 2009 de l'Intercommunale IDEG.

Le Conseil communal abroge la mesure  
visant à rendre la rue de la Blanche Borne  
prioritaire entre la limite territoriale de  
Charleroi et la RN 5.

Le Conseil communal approuve le cahier  
des charges et le devis estimatif du marché  
ayant pour objet la maintenance du maté-  
riel informatique des services communaux  
établi par le Service technique communal.

Il approuve les cahiers des charges :

- N°. IGRETEC 05-39170 et le montant  
estimé du marché ayant pour objet "Rue

J.J. Piret (TV) et rue de Joncret PT2009-1:  
égouts et voiries".

- N°. IGRETEC 05-41910 et le montant  
estimé du marché ayant pour objet "Rue  
Pré Barré (Ph2): voirie et égouttage  
PT2009-2".

- N°. IGRETEC 05-42500 et le montant  
estimé du marché ayant pour objet "Rue  
d'Hymille: égouttage PT2006-4".

- N°. IGRETEC 05-41900 et le montant  
estimé du marché ayant pour objet  
"Quartier Baudouin : égouttage PT 2009-  
4".

Le Conseil communal prend un arrêté  
concernant la taxe sur la distribution gra-  
tuite d'écrits publicitaires toutes boîtes.

SEANCE A HUIUS CLOS

Désignations, mise en disponibilité,  
démission, mise à disposition, écartement  
et affectation de personnel enseignant.

Ratification d'une décision du Collège  
communal et confirmation de l'accord de  
principe du Pouvoir Organisateur sur la  
candidature introduite par une institutrice  
préscolaire à l'école communale, à une  
mission de détaché pédagogique proposée  
par le Conseil de l'Enseignement des  
Communes et des Provinces.

L'ordre du jour est épuisé.

## SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 26 FEVRIER 2009

Démission des fonctions d'échevin de  
Monsieur Eric MERVEILLE. Il continuera à  
siéger en qualité de conseiller communal.  
Adoption d'un avenant au pacte de majori-  
té.

Installation et prestation de serment de  
Monsieur Jean-Pol BERTOLLO dans ses  
fonctions d'échevin.

Le Conseil communal approuve, à l'unani-  
mité, le procès-verbal de la séance du 29  
janvier 2009.

Subvention extraordinaire à la Fabrique  
d'Eglise de Lovervall décidée à l'unanimité  
par le Conseil communal.

Le Conseil communal décide d'approuver la  
convention de collaboration intercommu-  
nale proposée par la ville de Charleroi rela-  
tive à la procédure de médiation dans le  
cadre des sanctions administratives com-  
munes.

Il décide d'accorder aux établissements  
scolaires de l'enseignement libre de l'enti-  
té une participation financière dans l'ac-  
cueil et la surveillance des élèves.

Le Conseil communal décide de constituer  
le Conseil Consultatif des Seniors pour une  
durée expirant le 31.12.2012.

Le Conseil communal déclare se porter

caution solidaire envers Dexia Banque et  
ING, tant en capital qu'en intérêts, com-  
missions et frais, et proportionnellement à  
la part de garantie qui lui est dévolue.

Il décide d'acquiescer à Gerpinnes,  
rue Jean-Joseph Piret.

Il décide également de passer un marché  
ayant pour objet la réalisation de travaux  
de marquages routiers en 2009 et d'acquie-  
sant un tracteur de fauchage et certains  
équipements.

Le Conseil communal décide de passer un  
marché ayant pour objet la fourniture  
d'une camionnette et d'une camionnette  
plateau en remplacement de véhicules  
vétustes.

Le Conseil communal approuve le Plan de  
cohésion sociale 2009-2013 suivant les  
projets d'actions énumérés.

Il décide d'introduire un dossier de candi-  
dature à l'appel à projet « Funérailles et  
sépultures 2009 » en vue de réaliser le  
cadastre informatisé des cimetières com-  
munaux, tel que rédigé par le service tech-  
nique communal.

SEANCE A HUIUS CLOS

Désignations et mise en disponibilité de  
personnel enseignant.

L'ordre du jour est épuisé.

## SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 19 MARS 2009

Un moment de recueillement à la mémoire  
de Mme Ginette Collin est demandé par  
Monsieur Busine.

Le Conseil approuve le procès-verbal du  
Conseil du 26 février 2009.

Le Conseil communal décide d'adhérer à la  
charte « Infrastructure favorable aux  
motocyclistes » proposée par l'ASBL FEDE-  
MOT en vue d'améliorer la sécurité des  
motocyclistes et des cyclomotoristes lors  
de la réalisation d'infrastructures routières  
et l'aménagement d'espaces publics com-  
munaux.

Il marque son accord sur le protocole de  
collaboration entre la commune et le  
Département de la Police et des Contrôles  
de la Région Wallonne proposé par le  
Ministre de l'Environnement en vue de pré-  
venir la délinquance environnementale.

Il approuve la convention à conclure avec  
le Service Public de Wallonie - Direction  
Générale Opérationnelle n° 1 - Routes et  
Bâtiments, en vue de mettre à la disposi-  
tion de la commune les accessoires et  
dépendances des voiries N574 et N975  
nécessaires à la réalisation de l'aména-  
gement d'un cheminement piéton aux abords  
du Collège Saint-Augustin.

Le Conseil communal approuve le cahier  
des charges ayant pour objet  
"Aménagement d'un Itinéraire Communal  
Vert (pré-Ravel) (ex ligne 138)".

Le Conseil communal approuve les plans,  
projet et cahier des charges des travaux  
d'amélioration de voirie de la rue du  
Godiasau (phase 2).

Il décide de passer un marché ayant pour  
objet la fourniture d'un tracteur tondeuse  
pour pelouse et l'achat de valves pour rem-

placer les panneaux d'affichage extérieurs  
situés devant la façade de la maison com-  
munale.

Le Conseil communal décide de proposer  
au Gouvernement Wallon d'instituer, en  
application de l'article 7 du C.W.A.T.U.P.,  
une nouvelle commission communale  
d'aménagement du territoire et de mobili-  
té de douze membres effectifs, outre le  
président, siégeant avec voix délibérative,  
et de douze membres suppléants.

Point complémentaire à la demande du  
Groupe PLUS concernant la motion de sou-  
tien en faveur du bureau de Poste du  
Bultia.

SEANCE A HUIUS CLOS

Désignations de personnel enseignant.

L'ordre du jour est épuisé.

## SERVICES ADMINISTRATIFS ET DES TRAVAUX

### HÔTEL DE VILLE SERVICES ADMINISTRATIFS

11, avenue Astrid à GERPINNES  
Services administratifs  
Tél. 071/ 509.000  
Fax 071/ 509.069

### RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURES DES SERVICES ADMINISTRATIFS AU PUBLIC.

Etat civil - Population - Comptabilité -  
Secrétariat et Services divers :

- Lundi et vendredi : de 08h30 à 12h00 et  
de 13h30 à 16h00
- Mardi et jeudi : de 08h30 à 12h00
- Mercredi : de 13h30 h à 19h00 (compta-  
bilité jusqu'à 16h00 et secrétariat jusqu'à  
16h30)

### Urbanisme et Permis de conduire :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
de 08h30 à 12h00
- Mercredi : de 13h30 h à 19h00

### SERVICE DES TRAVAUX

14, rue des Acec à GERPINNES  
Tél. 071/65.05.29  
Fax 071/50.51.28  
Ouvert du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12 h00 et de 13h00 à 15h30

## LES MEMBRES DU COLLEGE COMMUNAL

### BUSINE Philippe, Bourgmestre

rue de l'Astia, 8 - Tél. 0473/98.90.18 -  
pbusine@gerpinnes.be

Police et Sécurité - Cimetières - Protocole  
- Culture - Travaux et Voiries - Gestion  
ressources humaines - Fabriques d'église  
et Philosophies - Gestion du Patrimoine -  
Relations publiques.  
Permanences : le mardi de 16h00 à 18h30  
à la maison communale.

### LENAIRE Léon, Premier Echevin

rue du Blanc Tri, 9 - Tél. 0473/88.21.37 -  
lenaire@gerpinnes.be

Finances - Fêtes et Cérémonies - Folklore.  
Permanences : le mardi de 16h30 à 18h00  
à la maison communale ou sur rendez-  
vous.

### TOUSSAINT-VERDIN Béatrice, Deuxième Echevine

allée Notre-Dame de Grâce, 20  
Tél. 0476/69.08.45  
btoussaint@gerpinnes.be

Enfance - Enseignement - Etat civil.

Permanences : le samedi uniquement sur  
rendez-vous.

### GOREZ Denis, Troisième Echevin

place d'Hymille, 50 - Tél. 071/50.43.56 -  
dgorez@gerpinnes.be

Famille - Seniors - Citoyenneté -  
Education civique - Associations patrio-  
tiques - Participation et Quartiers -  
Environnement - Qualité de la vie -  
Politique de l'énergie - Gestion des salles  
- Mobilité et Sécurité routière.  
Permanences : le mardi de 16h00 à 18h30  
à la maison communale.

### BEAUCLAIRE Eric, Quatrième Echevin

rue d'Hanzinne, 28 - Tél. 0476/26.11.90 -  
ebeauclaire@gerpinnes.be

Agriculture - Eaux et Forêts - Equipement  
de l'Administration (informatique, mobi-  
lier) - Développement rural -  
Aménagement du territoire - Urbanisme -  
Logement.

Permanences : le samedi uniquement sur  
rendez-vous.

### BERTOLLO Jean-Pol, Cinquième Echevin

rue de la Brasserie, 20 - Tél. 0475/41.05.77 -  
jbertollo@gerpinnes.be

Commerce - Emploi - Tourisme - Jeunesse  
- Sports.  
Permanences : le vendredi à la maison  
communale uniquement sur rendez-vous.

### LAMBERT Jacques, Président du CPAS

rue de Presles, 107 - Tél. 071/50.38.17 -  
jlambert@publink.be  
Permanences : au CPAS, rue des Ecoles,  
31 - 6280 Acoz, le jeudi de 16h30 à  
18h00.

## PEPINIERES RAUNET

## PEPINIERES DES HAIES

**Entreprise  
de parc et jardin**



Géraniums, Bacopa, Lobelia...



Graines potagères et de Fleurs



Terreaux, Engrais  
Semences de gazon

Deux pépinières à votre service :

**PEPINIERES RAUNET**  
Ch. de Philippeville, 67  
6120 Nalinnes  
071/21.33.77

*Tout pour le jardin*

**PEPINIERES DES HAIES**  
Rue de Marcinelle, 70  
6120 Nalinnes  
071/21.50.75



Outillage et arrosage



Osiers



Produits pour tous les  
traitements



Poteries naturelles  
ou couleurs

## COMMUNIQUE DU COLLEGE COMMUNAL

### PROCHAIN BULLETIN COMMUNAL

10 AOÛT 2009

DATE LIMITE POUR LA REMISE DES TEXTES  
06 JUILLET 2009.

### AVIS A LA POPULATION

PETITS RAPPELS RELATIFS A LA VENTE  
ET A LA CONSOMMATION DE BOISSONS  
ALCOOLISEES

Le Collège Communal rappelle à la population qu'en dehors des terrasses autorisées, il est interdit de consommer des boissons alcoolisées sur la voie publique excepté sur les lieux des marchés publics, des braderies, des foires et de toute autre manifestation commerciale ou festive dûment autorisées par l'autorité communale.

Il est également interdit de vendre ou de distribuer des boissons alcoolisées sur la voie publique sauf aux endroits autorisés par l'autorité communale.

Tout débit de boissons occasionnel est soumis à la délivrance d'une autorisation du collège communal soumise à un droit de 5,-€ par tranche de 24 heures.

L'autorité peut assortir ces autorisations de toute condition qu'elle jugera bon de poser en fonction des circonstances.

Les infractions à la présente ordonnance de police seront punies des peines de simple police et par la confiscation des boissons alcoolisées.

QUELQUES RAPPELS CONCERNANT LE  
DEROULEMENT DES MANIFESTATIONS  
FOLKLORIQUES DE LA PENTECOTE

Il est défendu d'organiser des bals ou buvettes sans autorisation préalable du Bourgmestre. Cette autorisation est à solliciter au secrétariat communal au plus tard 15 jours avant la Pentecôte.

La diffusion de musique, de quelque manière que ce soit, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des cafés ou lieux publics est interdite à Gerpinnes (centre) durant la messe de 0300 Hrs à 0430 Hrs ainsi qu'au moment du passage du cortège et/ou de la procession en quelque lieu que ce soit. Le présent article vaut également pour les loges foraines, de 1800 Hrs à 2100 Hrs.

Sont interdites pendant les 4 jours de fête, les sollicitations, les collectes et la mendicité.

Seules les compagnies de marcheurs reconnues pourront participer aux manifestations folkloriques organisées traditionnellement dans le cadre des festivités de la Pentecôte.

Il est défendu de circuler dans les rues, cafés et autres endroits publics avec les armes chargées.

La loi sur l'alcool reste de rigueur. L'ordonnance relative à la vente et à la consommation de boissons alcoolisées est applicable. Il est interdit de vendre des

boissons sur le parvis des églises de l'entité.

Il est défendu de traverser voire de suivre le cortège tout comme il est interdit de vendre ou d'offrir des boissons aux marcheurs pendant le défilé.

Les infractions seront punies des peines de police.

DÉCLARATIONS FISCALES - PERMANENCE DE L'ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS

Le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune de Gerpinnes porte à la connaissance des administrés qu'un responsable de l'Administration des Contributions tiendra une permanence en vue d'aider les contribuables à remplir leur déclaration fiscale à l'impôt des personnes physiques, exercice d'imposition 2009, revenus de l'année 2008, les lundis 15 et 22 juin 2009 de 9.00 h à 12.00 h à la maison communale de Gerpinnes (salle du Conseil communal).

Les contribuables doivent obligatoirement se munir de toutes les fiches requises pour remplir la déclaration.

KID'S ID

Commune de Gerpinnes  
Madame, Monsieur,

L'Administration Communale vous informe d'un changement important concernant les documents de voyage de vo(s)tre enfant(s) âgé(s) de moins de 12 ans.

A partir du 01 septembre 2009 le certificat « papier » nécessaire pour tout voyage à l'étranger ne sera plus délivré et sera remplacé par un document d'identité électronique (Kid's ID).

Le délai moyen de fabrication sera de 3 semaines.

Prévoyez donc de venir demander ce document auprès du Service Population de la Commune au moins 1 mois avant la date du voyage.

Le prix de ce document est fixé à 5,50 €; la présence de l'enfant est obligatoire lors de la demande, ainsi qu'une photo d'identité récente de très bonne qualité sur fond blanc.

REM : si vous disposez actuellement d'un document « papier » pour votre enfant, celui-ci reste valable jusqu'à sa date d'expiration (pour autant que la photo présente toujours une ressemblance suffisante avec l'enfant).

Cette carte n'est obligatoire que si vous quittez la Belgique.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de Gerpinnes

Projet d'arrêté ministériel d'établissement des zones de prévention des prises d'eau souterraine dénommées:

« EVRARD P1 / EVRARD P3 / HYMIEE P1 »

(Titulaire : SWDE)  
ENQUÊTE PUBLIQUE

En vertu des dispositions du livre 1er du Code de l'Environnement

(Catégorie B)

Auteur du Programme et autorité compétente : Le Gouvernement wallon.

Nature de la décision à intervenir : Adoption de l'arrêté par le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme.

Pièce constitutive du dossier :

Le projet d'arrêté ministériel relatif à l'établissement des zones de prévention rapprochée et éloignée des ouvrages de prise d'eau souterraine de catégorie B (potabilisable) dénommés EVRARD P1, EVRARD P3, HYMIEE P1 sis sur le territoire de la commune de Gerpinnes.

Durée de l'enquête : Du 26 mai au 24 juin 2009 inclus.

Le dossier est consultable pendant toute la durée de l'enquête au service urbanisme de l'Administration communale chaque jour ouvrable pendant les heures de service ou le samedi matin uniquement sur rendez-vous pris 24 heures à l'avance (Personne de contact : Madame Ingrid BROUCKE, éco-conseillère - 071/50.90.34).

Heures d'ouverture du service urbanisme

| Matin    | Après-midi      |
|----------|-----------------|
| Lundi    | de 8h30 à 12h   |
| Mardi    | de 8h30 à 12h   |
| Mercredi | de 13h30 à 19h  |
| Jeudi    | de 8h30 à 12h   |
| Vendredi | de 8h30 à 12h   |
| Samedi   | Sur rendez-vous |

Une séance d'information à destination de la population aura lieu le mercredi 10 juin 2009 à 19h30 (Salle du Conseil communal Hôtel de ville - Avenue Astrid, 11 - 6280 Gerpinnes).

Les observations écrites datées et signées sont à envoyer au service urbanisme au plus tard pour le 24 juin 2009 :

- soit par courrier à l'Administration communale - Avenue Astrid n°11 - 6280 Gerpinnes ;
- soit par fax : 071/50.90.69 ;
- soit par courriel : [ibroucke@gerpinnes.be](mailto:ibroucke@gerpinnes.be);

elles peuvent également être remises au conseiller en environnement (Mme Ingrid BROUCKE).

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 24 juin 2009 de 11 à 12h au service urbanisme de l'Administration communale.

**Lagoon**  
Pressing

"écologique  
&  
pas plus cher,"

www.lagoonpressing.be

## Les AVANTAGES du système

- Lagoon fonctionne avec des produits biodégradables qui ne génèrent aucun rejet nocif
- hygiène plus grande
- couleurs plus lumineuses
- blanc plus blanc

Le système Lagoon participe au service qualité produits des grandes marques telles que ARMANI - CAVAUERI - DOLCE & GABBANA - GUCCI - et autres...

Chée de Philippeville (N5) 104 - LOVERVAL - Tél. 071 47 38 47  
la celi de « Chez Léon » au venant de Châteaufort  
Ouvert du lun. au ven. de 8h30 à 18h30 - Sam. de 9h à 15h  
Parking privé - Uniques dans la région - Approuvé par Woodmark

**2 POINTS DE DÉPÔT:**  
LIBRAIRIE JAMICOUX LOISIRS  
Place communale, 12 - 6120 Jamioux  
CABINET DENTAIRE PERIRON  
Avenue Raine Astride, 4 - 6280 Gerpinnes

## Nouveau Au Bultia Cordo minut'

-  Cordonnerie
-  Photo d'identité
-  Studio photo, reportage
-  Imprimerie Carte de visite, faire-part
-  Gravure, cachet
-  Plaque d'immatriculation
-  Lettrage vitrine, voiture, bâche

www.cordominut.be  
107, centre commercial du Bultia (au fond)

| Écoles libres de Florennes                        |                                                                                                                          |
|---------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Enseignement fondamental                          |                                                                                                                          |
| Maternel et primaire                              | <b>Institut St-Joseph et Ste-Thérèse</b><br>Place de l'Église de l'Église 11 - 671 688 965                               |
| Spécialisé                                        | <b>Institut St-Dominique</b><br>Place de l'Église de l'Église 11 - 671 688 307                                           |
| Enseignement secondaire (cours du jour)           |                                                                                                                          |
| 1 <sup>ère</sup> & 2 <sup>ème</sup> années        | <b>Institut St-Joseph (DOA)</b><br>Rue des Ecoles 11 - 671 688 250                                                       |
| 3 <sup>ème</sup> à 5 <sup>ème</sup> années        | <b>Institut Sts-Pierre-et-Paul</b><br>Enseignement général et technique de transition<br>Rue des Ecoles 11 - 671 688 678 |
| 3 <sup>ème</sup> & 4 <sup>ème</sup> années        | Enseignement de qualification : technique et professionnel<br>Rue des Ecoles 11 - 671 688 179                            |
| À partir de 15 ans                                | Enseignement en alternance (CEFA)<br>Rue des Ecoles 11 - 671 688 918                                                     |
| Enseignement de promotion sociale (cours du soir) |                                                                                                                          |
|                                                   | Cuvier carolleur, Florennes<br>Rue des Ecoles 11 - 671 688 918                                                           |

Les cuisines Alno méritent le coup d'œil. Les dizaines de modèles repris dans notre catalogue se distinguent autant par leurs esthétiques que par leur qualité. Le tout à des tarifs attractifs. Profitez de nos journées promotionnelles, elles sont limitées dans le temps. Allez vite jeter un œil chez votre dealer Alno local !

Faites 100% de jaloux  
chez vos voisins !



ETS GERARDS SPRL



À votre service depuis 1962

Rue Le Faguet, 57  
6280 Gerpinnes  
Tél. 071/50 18 02  
Gsm 0475/ 89 59 80  
gerards@proximedia.be

**ALNO**  
www.alno.be

**SOCIAL**  
LE CPAS

ENERGIE : CLIENT PROTEGE ET TARIF SOCIAL

Etes-vous un **client protégé** ?

Vous êtes considéré comme **client protégé** si vous prouvez que vous, ou toute autre personne vivant sous votre toit, bénéficiez d'une des allocations suivantes :

| Catégories fédérales de clients protégés                                                                                                                                                                                                    | Organisme octroyant l'attestation                                                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. Revenu d'intégration sociale                                                                                                                                                                                                             | Attestation du CPAS fournie sur demande                                                 |
| 2. Aide sociale financière (réfugié régularisé)                                                                                                                                                                                             |                                                                                         |
| 3. Revenu garanti aux personnes âgées (RGPA) ou de la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA)                                                                                                                                       | Attestation de l'Office National des Pensions (ONP) délivrée automatiquement en janvier |
| 4. Allocation d'handicapé suite à une incapacité permanente de travail ou une invalidité d'au moins 65%                                                                                                                                     | Attestation de l'ONP délivrée automatiquement au mois de janvier                        |
| 5. Allocation d'aide aux personnes âgées                                                                                                                                                                                                    | Attestation du SPF Sécurité Sociale délivrée automatiquement au mois de mars            |
| 6. Allocation de remplacement de revenus aux handicapés ou d'une allocation d'intégration aux handicapés catégories 2, 3 ou 4                                                                                                               | Attestation du SPF Sécurité Sociale délivrée automatiquement au mois de mars            |
| 7. Allocation pour l'aide d'une tierce personne                                                                                                                                                                                             |                                                                                         |
| 8. Allocation d'attente du revenu garanti aux personnes âgées, de la garantie de revenus aux personnes âgées, de l'allocation aux handicapés, de l'allocation d'aide aux personnes âgées, de l'allocation pour l'aide d'une tierce personne | Attestation du CPAS fournie sur demande                                                 |

| Catégories régionales supplémentaires                                                                                                              | Organisme octroyant l'attestation                                                                        |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. Catégories fédérales de clients protégés                                                                                                        | Voir tableau ci-dessus                                                                                   |
| 2. Les candidats réfugiés recevant une aide financière                                                                                             |                                                                                                          |
| 3. Les personnes bénéficiant d'une décision de guidance éducative de nature financière                                                             | Attestation à compléter par le CPAS                                                                      |
| 4. Les personnes engagées dans un processus de médiation de dettes avec un centre de médiation de dettes agréé ou de règlement collectif de dettes | Attestation à compléter par le centre de médiation de dettes agréé ou par le médiateur de dettes désigné |

Le statut de **client protégé** permet de bénéficier, d'une part, de certaines « protections » dans le marché libéralisé de l'électricité et du gaz (principalement en cas de difficultés de paiement) et, d'autre part, du **tarif social**.

Vous devez pour cela envoyer l'attestation émise par l'organisme compétent (voir tableau ci-dessus) chaque année.

### LE TARIF SOCIAL

Le tarif social est calculé 2 fois par an par la Commission de Régulation de l'Électricité et du Gaz, la CREG.

Exprimé en €/kWh, ce tarif est identique chez tous les fournisseurs et tous les gestionnaires de réseaux de distribution (intercommunale ou régie) et est **systématiquement plus bas que n'importe quelle offre commerciale d'un fournisseur d'énergie**.

Renseignements complémentaires : CPAS 071/50.29.11

Source : Commission Wallonne pour l'Énergie - www.cwape.be

### CONSULTATIONS JURIDIQUES

Si vous êtes confrontés à une situation particulière (voisinage, loyer, séparation, divorce,...) et que vous ne savez pas comment aborder le problème, les consultations juridiques organisées chaque premier mardi du mois de 17 à 19 heures au C.P.A.S. de Gerpinnes vous aideront à y voir plus clair.

L'accès à ces consultations est ouvert à tous les habitants de l'entité sans limite de revenus.

Il doit toutefois s'agir d'une simple consultation, sans courrier, ni recherche.

Les prochaines consultations auront lieu le 5 mai et le 9 juin 2009 de 17 à 19h00.

Les consultations sont assurées par un Avocat du Barreau de Charleroi n'ayant pas son cabinet sur le territoire de l'entité de Gerpinnes.

### L'ECRIVAIN PUBLIC Offre à tout citoyen de Gerpinnes GRATUITEMENT

1. Une aide à la compréhension de toute forme de courrier administratif, de convocations, de recommandés postaux, de réponses à des offres d'emploi, de documents émanant de fournisseurs d'énergie ou de téléphonie...

2. Une aide à la rédaction de courrier privé, de formulaires administratifs, de demandes d'aide juridique (Pro Deo), de

plaintes, de lettres de motivation, de CV, de demandes de stage, de courriers à l'adresse des banques, des compagnies d'assurances, de propriétaires ou de locataires, d'employeurs, d'organismes sociaux; de commandes et de contestations face aux sociétés de vente par correspondance et aux sociétés de crédit...

Permanences (à partir du 1er mai 2009) :  
Au CPAS, rue des Ecoles, 31 à Acoz, le 1er mercredi du mois de 10h à 12h

À L'ALE, rue Albert Bernard, 13 à Gerpinnes, le 3ième lundi du mois de 13h15 à 15h15

Renseignements: 071/50 29 11 et 071/33.09.59

**PARC DU DECOR** www.liegedesol.be

**Le liège**  
Le meilleur de la nature

- Écologique
- Naturel
- Sain
- Souples
- Chaud au toucher
- Absorbe le bruit
- Isolant thermique
- Résistant
- Imperméable
- Facile à vivre
- Antistatique

**PARC DU DECOR** Complexe du Bulita  
Ch. de Philippville, 180 - B-6280 GERPINNES - TEL: 071 21 58 36  
Ouvert de lundi au vendredi de 9 à 18h30 et le samedi de 10 à 18h00

**I.G.E.T.C.** SPRL

10 ans

- Électronique industrielle et robotique
- Télécommunications et téléphonie
- Chauffage, ventilation et climatisation
- Automatisme et programmation (PLC) des machines à commande numérique
- Conception, réalisation de logiciels et de systèmes
- Tous travaux de câblage
- Système de gestion
- Systèmes de gestion de données
- Maintenance et réparation de machines
- Maintenance de systèmes
- Maintenance de données
- Tous services

**SAMBREVILLE**  
Tél. 071/74 39 91  
Fax 071/74 39 92

E-mail: igetc@brutelle.be  
www.igetc.be

**RECTIPIECES** SPRL

**FOURNITURES AUTOMOBILES TOUTES MARQUES**  
Chemin de l'Espinette 6280 Gerpinnes

- Rectification oulases
- Mise sous pression à chaud
- Oulases neuves et occasions
- Pièces et joints moteurs
- Tarages injecteurs
- Alternateurs et démarreurs
- Transmissions
- Echanges standard
- Huiles PENNZOIL
- Additifs WYNN'S
- Produits LOCTITE
- Outillages et Produits BOSCH - VALEO - HELLA
- Radiateurs - Batteries
- Pièces carrosseries
- Echappements REMUS

Tél. +32(0)71 50 25 74  
Fax +32(0)71 50 47 45  
rectipieces@skynet.be

Morale:  
du lundi au vendredi  
de 8h00 à 12h00  
et 13h00 à 18h00  
le samedi de 8h30 à 12h30

**Athénée Royal René Magritte Châtelet-Centre**

**UNE PEDAGOGIE NOUVELLE - UN CONCEPT DIFFÉRENT**

**ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL**  
rue de la Station 250 Tél. 071 38 36 03

Section maternelle - Section primaire - garderie - repas complet - activités on obéira - classes de déploiement - module de psychomotricité - rotation (des 3 ans) - initiation à l'informatique - cours de néerlandais, d'anglais, d'italien - espace multimédia - accompagnement par cycle des enfants par leur enseignant

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**  
rue du Collège 16 Tél. 071 38 05 69 - 071 24 48 92

Général: options latine, scientifique, économique, sciences sociales, langues modernes (anglais, néerlandais + allemand, espagnol ou russe)

**Technique de transition**  
2<sup>e</sup> degré: sciences appliquées: 9 heures/semaine

**Technique de qualification**  
secrétariat - tourisme / technicien(ne) de bureau techniques artistiques / technicien(ne) en infographie techniques sociales et d'animation / agent(e) d'éducation

**7<sup>me</sup> PROFESSIONNELLE COMPLÉMENTAIRE:**  
complément en mentorat de collectivités d'enfants

**Aide pédagogique aux élèves en difficulté**  
(année complémentaire au 1<sup>er</sup> degré - Soutien - Remédiation - Centre P.M.S.)

**HALL OMNISPORTS - MUR D'ESCALADE - SALLE DE MUSCULATION - SALLE DE DANSE - RESTAURANT SELF-SERVICE - AIDE SOCIALE - MÉDIATHÈQUE**

**BIBLIOTHÈQUE - PRÊT DU LIVRE - ÉCHANGES CULTURELS ET LINGUISTIQUES**

**STAGES EN ENTREPRISES (3<sup>e</sup> DEGRÉ TECHNIQUE DE QUALIFICATION)**

**PATRIE INTERNET**

**ATELIER INFORMATISÉ DE LANGUES MODERNES - SALLE DE SPECTACLES**

**CENTRE CYBERMÉDIA**

Toutes les classes sont mises en réseau et équipées d'au moins un PC relié à Internet

**NOUVELLE TECHNIQUE D'ENSEIGNEMENT:**  
Tableaux interactifs dans plusieurs classes - Connexion Wi-Fi

**Études surveillées des 7h30**

Renseignements et inscriptions: jusqu'au 3 juillet et à partir du 18 août de 9h à 12h et de 14 à 16h, le vendredi 28 août jusqu'à 19h et le samedi 29 août de 9h à 12h

VISITEZ NOTRE SITE INTERNET [www.arnmagritte.be](http://www.arnmagritte.be)

**Clerebaut trésor BIJOUTERIE**

Tél. 071/22.11.48

Du mardi au samedi  
de 9h 30 à 18 h non-stop

Montres, bijoux de qualité, un spécialiste à votre service!  
Le cadeau idéal dans une ambiance familiale.  
Un bijou personnalisé dans notre atelier

**ATELIER DE FABRICATION ET REPARATION SUR PLACE**

Au rond-point du Bulita  
(Parking Planète Parfum)  
Nalines-Bulita

[www.clerebaut.be](http://www.clerebaut.be)

## LE TAXI SOCIAL

Sous certaines conditions de revenus, d'âge et de besoins spécifiques (médicaux, administratifs, alimentaires...), le CPAS de Gerpinnes assurera désormais LE TRANSPORT des personnes qui le solliciteront.

Le coût de ce service est fixé à 0,25 € LE KM, + une participation forfaitaire d'1 € pour la prise en charge.

Ce service est limité à UN RAYON DE 20 KM. Pour en bénéficier, il faut s'abonner (5 € ou 2,50 € selon les revenus) et communiquer sa demande au 071 / 50.29.11 au moins 48 heures à l'avance.

Renseignements: 071/50 29 11

## ESPACE MAMANS-MAMYS-ENFANTS

Vie féminine de Villers-Poterie vous propose L'espace Mamans-Mamys-Enfants Récé à Jeux.

Espace d'activités pour enfants de 4 à 10 ans.

Lieu de rencontres et conversation à thèmes pour les femmes.

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis du mois de 14h30 à 16h30 à la salle des fêtes de Villers-Poterie.

Nous proposons: salle de jeux, bricolage, dessin, contes, musique, bibliothèque, location de CD, etc.

## ÉTÉ SOLIDAIRE 2009

L'Administration Communale et le CPAS de Gerpinnes dans le cadre de l'action « Été solidaire, je suis partenaire » avec le soutien et en partenariat avec le Gouvernement Wallon, proposent aux jeunes des jobs étudiants afin qu'ils puissent s'épanouir tout en ayant une première expérience dans le monde du travail.

## Nous vous proposons:

- 1<sup>er</sup> Solidarité Senior organisé par le CPAS
- 2<sup>o</sup> Respect de l'Environnement organisé par l'Administration Communale de Gerpinnes

## Dates:

Respect de l'Environnement: Du 06 juillet 2009 au 17 juillet 2009 inclus  
Solidarité Senior: Du 20 juillet 2009 au 02 août 2009 inclus

Age: 15 - 22 ans

## Renseignements et Inscriptions:

Envoyez votre C.V. et une lettre de motivation à l'adresse suivante: Madame Baudouin, Chef de Projet à la Cellule Plan de Cohésion Sociale de l'Administration Communale de Gerpinnes, Avenue Reine Astrid, 11.  
Tél.: 071/50.90.29 (matin) ou 0475/54.32.72

## STAGES « ETE JEUNES »

Ces stages gratuits sont proposés aux jeunes de 5 à 18 ans faisant partie de l'entité. Il s'agit d'une organisation de l'ad-

ministration communale subsidee par l'ADEPS en partenariat avec différents clubs sportifs.

Inscriptions auprès de l'Administration Communale, Plan de Cohésion Sociale au 071/50.90.29, 071/50.90.47 ou au 0475/54.32.72.

**Stages de Foot et d'Escalade** - du 13 juillet 2009 au 17 juillet 2009 - de 8h30 à 13h00.

**Stages de Tennis et d'Escalade** - du 20 juillet 2009 au 24 juillet 2009 - de 9h30 à 15h30.

**Stages de Judo** - du 27 juillet 2009 au 31 juillet 2009 - de 13h00 à 15h00.

**Stages d'Equitation et Judo** - du 03 août 2009 au 07 août 2009 - de 8h30 à 12h45.

**Stages Cross Canadienne, Tir à l'Arc, Equitation** - du 03 août 2009 au 07 août 2009 - de 8h30 à 15h30.

**Stages de Tennis de Table, Tennis, Football** - du 10 août 2009 au 14 août 2009 - de 8h30 à 15h30.

**Stages de Tennis de Table et Tir à l'Arc** - du 17 août 2009 au 21 août 2009 - de 8h30 à 12h45.

En partenariat avec l'ARC Gerpinnes, le Judo Club Satori, le FC Gerpinnes, le Tennis Club Gerpinnes, les Archers du Château, les Ecuries des Sauvons, le Club Alpin Belge (section Hainaut)

## PLAINE COMMUNALE DE GERPINNES - ANNÉE 2009

Centre Coordonné de l'Enfance asbl



Envie d'un été bien dans ta tête et tes baskets, viens vivre des aventures passionnantes, sportives, culturelles et ludiques. Une équipe motivée et dynamique sera là pour t'accueillir dans un environnement épanouissant.

Voici les informations relatives à l'organisation de la plaine de Gerpinnes à Lausprelle pour les vacances d'été 2009 à destination des enfants de 2,5 - 16 ans. Les 1, 2, 3 juillet et du 16 au 27 août, l'accueil se fera au bâtiment « Aux Marcheurs » à la rue de la Chapelle, 76 à 6280 Joncret (tél.: 071/50 47 86). « Les Marcheurs » sera ouvert de 7h00 à 18h30, le prix sera de 4,00 € pour la journée.

Du 6 juillet au 14 août 2009, l'accueil se fera à la plaine de Lausprelle à la rue de Villers, 81 à 6280 Lausprelle (071/50 28 48).

La plaine sera ouverte de 7h00 à 18h00. Le prix de la plaine est de 6 € hors entité, 3,60 € pour les habitants de l'entité. Dans le tarif sont compris la collation et la soupe.

Pour toute information complémentaire, veuillez prendre contact au n° suivant 071/ 30 80 11 ou avec la coordination, M. Burgeon au 0497/ 444 782.

## Appel aux Malentendants de la région - Lecture labiale.



LES MALENTENDANTS ASBL  
Centre Coordonné de l'Enfance asbl

Je suis malentendant, comme certains d'entre vous, et j'ai dû être implanté cochléaire. Avant l'opération, la faculté m'a fortement conseillé de suivre des cours de lecture labiale. Depuis lors, et après quelques années de cours de lecture sur les lèvres, je participe à nouveau pleinement à la vie sociale en étant complètement sorti de mon isolement.

Je suis appareillé et combien de fois n'ai-je pas constaté que le port d'appareils auditifs, souvent fort chers, n'est qu'un soutien insuffisant? Combien de personnes ne s'en satisfont-elles pas et cherchent une aide complémentaire? Combien de malentendants ne savent-ils pas vers quoi se tourner pour mieux participer? Mon expérience pour « lire » ce que parlent les gens m'a totalement convaincu de l'absence de cette lecture peut apporter.

Je me propose d'ouvrir un cours à Gerpinnes ou à Châtelet et une monitrice expérimentée viendra me renforcer. Cela ne dépend que de vous. Elle et moi souhaitons réellement vous aider. Contactez-nous.

Les cours commenceront vers la mi-septembre 2009 et coûtent 75 euros par an. Les jours et heures seront décidés avec vous.

Lionel Regout: lionelregout@yahoo.fr ou

SMS uniquement 0494 284859

Sabine De Baker: 0478 444939

## CARNET ROSE

Manohlan Baiyy de Villers-Poterie né le 09 février 2009

Thalia Calmyn de Villers-Poterie née le 21 février 2009

Maïlis Rouet d'Acoz née le 22 février 2009

Odile Kairat d'Acoz née le 24 février 2009

Mathys Noël de Gougny né le 18 mars 2009

Romain Desfossez de Gerpinnes né le 18 mars 2009

Elise Simonart de Lovreval née le 20 mars 2009

Mareva Jacquin d'Acoz née le 25 mars 2009

Enzo Lemplay d'Acoz né le 31 mars 2009

Karl Constant de Joncret né le 12 avril 2009

**CHAUFFAGE-SANITAIRE**

**INSTALLATION  
ENTRETIEN  
DEPANNAGE**

**Entreprise Karl Bremer s.p.r.l.**

Bois d'Hymée, 4  
6200 Gerpinnes  
Tél./Fax : 071 37 31 36  
Gsm : 0478/88 88 41  
www.karlbremers.be

**"Chez Jules de chez Smith"**

**NOMBREUSES IDEES CADEAUX**

Le plus grand choix et le meilleur conseil de votre région en :

- Bandes dessinées
- Manga
- Livres pour enfants

Commande de tous types de livres : - 10%

51, rue Neuve • 6280 Gerpinnes Bultia  
Tél. 071/21.70.74

**Ets MARLIER**

**UN SERVICE VRAIMENT COMPLET  
ABSOLUMENT TOUT CE DONT VOUS AVEZ  
BESOIN EN MATERIAUX DE CONSTRUCTION**

- UN STOCK TRES IMPORTANT
- TOUT CE QUI TOUCHE A LA MAÇONNERIE ET AU BATIMENT
- QUINCAILLERIE DU BATIMENT
- SPECIALISTE DES HOURDIS EN BETON
- CARRELAGES
- VÊTEMENTS DE TRAVAIL
- PAVES ET DALLES MARLUX ET VCR
- LOCATION DE MATERIELS

**marlux klaps GROUP VCR Sika**

Rue des Gaux 7 - 6120 NALINNES  
Tél. 071.21.36.57 - 071.21.54.47

**TROP à l'étroit ?**

Votre meilleur Contact pour une  
**EXPERTISE GRATUITE**  
et la **VENTE** de votre bien

**IMMO CONTACT**

071/ 33.19.19  
www.immocontact.be

avenue du centenaire, 56 - 6061 Montignies-Sur-Sambre

**la manne blanche**

Blanchisserie  
Nettoyage à sec  
Titre service  
Repasage  
Couture Aide  
ménagère  
transport de personne  
à mobilité réduite

Succursales :

- 6200 Gerpinnes  
193, Chaussée de Philippeville  
071 21 18 59 Fax : 071 21 89 87
- 7170 La Louvière  
1, Place de la Louve  
064 25 36 96 Fax : 064 34 20 39
- 7130 La Louvière  
33, Avenue Mox Buisel  
064 23 85 20 Fax : 064 26 40 98

www.lamanneblanche.com  
lamanneblanche@immo.be

**ROUGE**

**SECURITE & SURVEILLANCE**  
Technicien entrepreneur agréé : 200 577 935

**CONCEPTION  
REALISATION  
ENTRETIEN**

Tél. (071) 50.53.63

Centrale de surveillance et de commande • Contrôle d'accès •  
Caméra • Coffres-forts • Automatisation...

**Installateur d'alarme agréé - Devis gratuit**  
**Dépannage 24/24h - Matériel agréé UPEA**

**ALARME**

## LES AIDES AUX PERSONNES DANS LA COMMUNE

| Votre Situation                                                                 | Vos Besoins                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Organisme à contacter                                                                                                                                                                   | Tarif et Mode de Paiement                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|---------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| BIM/OMNIO<br>Handicap à plus de 60 %<br>Pensionnés<br>Enquête sociale préalable | <ul style="list-style-type: none"> <li>► Jardinage, tonte de pelouse, taille de haies, évacuation de déchets verts,</li> <li>► Petits dépannages domestiques</li> </ul>                                                                                                                                                                                                 | CPAS <sup>1</sup><br><br>N.B. : Le CPAS utilise son propre matériel.                                                                                                                    | Tarif horaire :<br>de 2,50 € à 9,00 €                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Sans importance                                                                 | ► Repassage                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | CPAS <sup>1</sup>                                                                                                                                                                       | Tarif :<br>6,00 € ou 12,00 € la manne<br>1,50 € la chemise                                                                                                                                                                                                                                                    |
| BIM/OMNIO<br>Handicap à plus de 60 %<br>Pensionnés<br>Enquête sociale préalable | <ul style="list-style-type: none"> <li>► Tâches ménagères</li> <li>► Service de maintien à domicile</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                          | CPAS <sup>1</sup><br>Service Aide Familiale<br>Coordination et Soins à domicile                                                                                                         | Tarif horaire :<br>de 1,39 € à 7,81 €                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Personne de plus de 60 ans<br>ou handicap ou maladie                            | ► Repas chauds à domicile                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | CPAS <sup>1</sup>                                                                                                                                                                       | Prix unitaire :<br>de 3,00 € à 6,50 €                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Sans importance                                                                 | ► Garde d'enfant                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | CPAS <sup>1</sup><br>Service des Accueillantes<br>conventionnées                                                                                                                        | En fonction des revenus des<br>parents et des barèmes ONE<br>(déduction fiscale)                                                                                                                                                                                                                              |
| Sans importance                                                                 | ► Comprendre et rédiger un courrier                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | CPAS et ALE<br>Ecrivain Public                                                                                                                                                          | Gratuit                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| BIM/OMNIO<br>Handicap à plus de 60 %<br>Pensionnés<br>Enquête sociale préalable | ► Déplacements médicaux,<br>administratifs, alimentaires,<br>de courtoisie dans un rayon<br>de 20 km maximum                                                                                                                                                                                                                                                            | CPAS<br>Taxi Social                                                                                                                                                                     | Abonnement :<br>5 € ou 2,50 € selon revenus<br>et 0,25 € le km + forfait de<br>1 € pour prise en charge                                                                                                                                                                                                       |
| Sans importance                                                                 | ► Garde d'enfant                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Les Skirlous <sup>1</sup>                                                                                                                                                               | Forfaits :<br>20,00 € la journée<br>14,00 € la demi-journée                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Sans importance                                                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>► Jardinage, pelouse, haie, potager</li> <li>► Aide administrative</li> <li>► Accompagnement des personnes</li> <li>► Garde d'enfant</li> <li>► Horticulture</li> <li>► Agriculture</li> <li>► Petits travaux de réparation domestique</li> <li>► Nettoyage occasionnel des communs d'immeubles</li> <li>► + ASBL,...</li> </ul> | A.L.E. <sup>1</sup><br><br>N.B. :<br>L'A.L.E. ne dispose pas d'outillage.<br>Les frais de déplacements<br>sont à charge de l'utilisateur<br>au-delà de 5 km aller<br>(tarif: 0,15 €/km) | Chèques A.L.E.<br><ul style="list-style-type: none"> <li>► 6,45 €/h de travail (déduction fiscale de 30 à 40 %)</li> <li>► 5,95 €/h de travail pour les personnes VIPO (non déductible)</li> <li>► 6,45 €/h de travail pour les écoles et A.S.B.L.</li> <li>► Droit d'inscription 7,45 € sauf VIPO</li> </ul> |
| Sans importance                                                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>► Aide ménagère</li> <li>► Nettoyage intérieur</li> <li>► Repassage au domicile du particulier</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                        | SINET Gerpinnes <sup>1</sup>                                                                                                                                                            | Titres-Services<br><ul style="list-style-type: none"> <li>► 7,00 €/h de travail (déduction fiscale de 30 %)</li> <li>► réservé aux particuliers</li> <li>► inscription gratuite</li> </ul>                                                                                                                    |

<sup>1</sup> CPAS  
rue des Ecoles, 31 - 6280 ACOZ  
tél. : 071/50.29.11 - fax : 071/50.22.10  
christine.danze@publink.be  
du lundi au vendredi de 08h00 à 17h00

<sup>1</sup> Les Skirlous  
Maison d'enfants  
rue Alfred Thiebaut, 1 - 6280 Gerpinnes  
tél. : 071/50.41.64  
du lundi au vendredi de 07h00 à 18h00

<sup>1</sup> A.L.E.  
rue Albert Bernard, 13 - 6280 Gerpinnes  
tél. : 071/33.09.59  
071/64.35.20 (le mercredi)  
fax : 071/65.06.44  
ale.gerpinnes@skynet.be  
lundi, mardi et jeudi de 08h30 à 11h30 et  
de 13h00 à 16h00  
le vendredi uniquement sur rendez-vous  
(fermé le mercredi)

<sup>1</sup> SINET-Gerpinnes  
rue Couture, 12 - 6120 NALINNES  
tél. : 071/50.59.26  
fax : 071/50.59.34  
contact@sinetgerpinnes.be du lundi au  
vendredi de 08h00 à 17h30



**198B, Chaussée de Philippeville  
6280 GERPINNES  
centre commercial du Bultia**

Nathalie et son équipe vous accueillent dans un espace baigné de mille senteurs, où vous pourrez au fil des saisons retrouver le plaisir du goût et les saveurs d'antan. Sans cesse à l'affût de l'évolution culinaire, vous pouvez compter sur nous pour la recherche de nouveaux produits et de nouvelles sensations. Pour vous garantir choix et fraîcheur, nos produits sont directement achetés à la criée, chez différents petits producteurs ainsi que sur les marchés étrangers.

La Corne d'Abondance vous accueille du Mardi au Samedi de 8h30 à 18h30, le vendredi jusqu'à 19h. Livraison Horeca et collectivités.



Patron sur chantier  
**TOITURE FRANÇOIS**  
Tél. & Fax: 071/30 55 31  
GSM : 0473/46 40 82  
Rue de Villers, 56 b  
6280 ACOZ  
Placement de panneaux Solaires & Photovoltaïques  
Tous travaux de toitures

**Auberge des 4 Bras**  
RESTAURANT  
www.4bras.be  
**RESTAURANT - TAVERNE**  
rue de France 49 - 5660 Philippeville - 071/66 72 38

**DEXIA**  
Banque & Assurances  
Agence de Gerpinnes  
**UNE EQUIPE A VOTRE SERVICE**  
Avenue Albert 1<sup>er</sup> 2 - 6280 GERPINNES  
Tél. 071.50.90.70 Fax 071.50.90.79

Une autre approche de la téléphonie  
**Gtelecom**  
Téléphonie Fixe & Mobile - GSM - GPS - Accessoires  
30% de réduction sur tout accessoire contre remise de ce bon  
info@gtelecom.be - www.gtelecom.be  
Rue Neuve 81 6280 Gerpinnes  
Tél. 071/21 41 01 Fax 071/21 51 01  
Chée de Fleurus 2 6060 Gilly  
Tél. 071/41 44 71 Fax 071/41 31 76

## CULTURE

### LE MUSÉE DES MARCHES FOLKLORIQUES DE L'ENTRE- SAMBRE-ET-MEUSE

Comme chaque année depuis 24 ans, le musée des Marches Folkloriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse rouvrira ses portes le samedi 2 mai 2009.

Le musée est ouvert tous les week-ends et jours fériés de 14h00 à 18h00, du premier samedi de mai au dernier dimanche de septembre. En dehors de ces dates, il est toujours possible de visiter nos collections - sur rendez-vous.



Président : Michel Piérard (071/21.64.21)  
Secrétaire : Erik Vandeloise (0496/047.110)  
Conservateur : Jean-Pierre Lamort (0474/614.644)  
Site Internet : <http://www.museedes-marches.be>

Adresse :

Musée des Marches Folkloriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse ASBL  
Rue de la Régence, 6  
6280 Gerpinnes

### BIBLIOTHEQUE COMMUNALE DE GERPINNES-ENTITE

Musée des Sarrazins - Route de Philippeville, 76, 6280 Loverval - Bus E, 10 et 451 - Parking dans les environs immédiats - Ouvert tous les mercredis de 15 à 17 heures et les samedis de 10 à 12 heures - 071/437655 - [bibliogerpinnes@skynet.be](mailto:bibliogerpinnes@skynet.be)

**MAI - SEPTEMBRE 2009**

**Club Farniente**  
de 13 à 16 ans

**Edition 2010.** Tous les livres sont disponibles en bibliothèque dès à présent. Remise du prix le **8 mai 2010** à la ferme de Martinrou à Fleurus. Le prix littéraire qui donne la parole aux ados

**Café littéraire**  
le troisième vendredi du mois de  
14 heures 30 à 16 heures 30

**15 mai 2009 : « Julos Beaucarne »** : textes et chansons présentés par Christine Pirmez  
**19 juin : « La septième Licorne »** de Kelly Jones par Jacqueline Trinteler  
Pas de cafés littéraires en juillet-août

**Ludothèque**  
tous les mercredis de 15 à 17 heures

**18 septembre : réflexion sur les Baccantes d'Euripide** et lecture d'extraits par Philippe Badot  
Prêts de jeux pour les familles. Pour tous.  
**Nicole et Olga** vous attendent avec de nouveaux jeux...

### Centre culturel de Gerpinnes

Rue de Villers, 61 à Gerpinnes  
Tél. 071.50.11.64 ou 0475.48.61.26 - Fax 071.50.13.83



Adresse électronique : [gerpinnesculture@skynet.be](mailto:gerpinnesculture@skynet.be)  
Visitez [www.gerpinnes.tv](http://www.gerpinnes.tv)  
le site Web du Centre culturel de Gerpinnes

Hommage à Emile Lempereur  
Samedi 23 mai à 10h30



Le Centre culturel de Gerpinnes rendra hommage ce 23 mai 2009 à un des écrivains wallons parmi les plus réputés de notre époque : Emile Lempereur ou « Le Wallon inoxydable » qui fêtera son centième anniversaire en octobre prochain. Originaire de Châtelet et ancien instituteur, Emile Lempereur est un écrivain de renom dans le monde littéraire en Wallonie. Il est l'auteur de plusieurs essais, recueils de poèmes et ouvrages qui nous donnent un autre aspect de la Wallonie. Il est considéré comme un maître du théâtre dialectal wallon avec de nombreuses adaptations à son actif de pièces en wallon de Charleroi.

Le Centre culturel de Gerpinnes souhaite mettre à l'honneur dans une exposition, cette personnalité qui a marqué notre région. De plus, lors de cet hommage, sa fille Jacqueline proposera une petite conférence et des membres du Cercle l'Equipe interpréteront quelques-uns de ses écrits.

Un cocktail d'atmosphère sera proposé pour la somme de 10 euros. Réservations obligatoires. L'exposition sera accessible à la Maison de Village de Lausprelle, rue de Villers, 63 à Gerpinnes les 23 et 24 mai de 14 à 19 heures.

**La Biscotte**  
Samedi 6 juin à 20h00

Après le succès connu à Paris et dans toute la France, le spectacle « La Biscotte » arrive au Centre culturel de Gerpinnes pour le plaisir de chacun. François Coulon, quinquagénaire, célibataire, égoïste, misogyne, cavaleur, grossier et de mauvaise foi vient de vendre ses affaires et décide de consacrer le reste de sa vie à lui-même ! Le bonheur selon François ! Mais « ELLE » débarque... Pour lui, l'enfer va commencer.

Une comédie d'Antoine Beauville, interprétée par Evelyn Delfosse et Antoine Vandenberghe, apprécié dans « 7ème ciel Belgique » et « Cabaret 2000 ».

Une pièce de théâtre truculente à ne pas rater!  
Entrée : 6 euros  
Prévente : 8 euros

**La Fête de la Musique**  
Vendredi 19 juin  
dès 18h00  
Samedi 20 juin à  
20h00

A l'occasion de la Fête de la Musique, le Centre culturel de Gerpinnes propose un week-end haut en musique avec une programmation variée.

Le vendredi 19 dès 20h00, une ambiance rock, avec en concert le groupe **DIEZ**. Le trio qui forme le groupe Diez a sorti son premier album le 19 février 2007. Distribué par PIAS, celui-ci fut bien accueilli par la presse. On les a vus aussi sur divers plateaux télévisés et en concert. « DIEZ live in Coliseum » diffusé dans l'émission D&B (La Deux et RTBF SAT). Ce groupe, originaire de Gerpinnes, nous fera le plaisir de se produire lors de la « Fête de la musique » au Centre culturel.

Le groupe **The AIM** assurera la première partie du concert de DIEZ. Ce groupe rock franco-belge se forme en 2006. Il s'unit autour d'une pop « à l'anglaise » aux relents rock. Quatre titres de ce nouveau groupe ont déjà été enregistrés sous l'oreille attentive de Philippe Cabon (Ingé son de Noir Désir, Bashung, Iggy Pop etc.).





Contact :  
SELLESLAGH Laurent 0496/26.00.25  
ou slconcept@skynet.be

- ☐ Châssis-Portes-Volets
- ☐ Vérandas
- ☐ Alu-Bois-Pvc
- ☐ Travail de qualité réalisé par le patron
- ☐ Devis rapide et gratuit
- ☐ Primes de la région
- ☐ Déduction fiscale

**L O LIVE**

Corine Vansroosbroeck Puccella  
& Jean-Pierre Petit  
Restaurant - Traiteur  
Cuisine Méditerranéenne

Fermé: lundi soir, samedi midi, dimanche soir  
Chaussée de Philippeville, 11  
Loverval

**INSTALLATION CHAUFFAGE CENTRAL  
GAZ - MAZOUT**

Réparation - Entretien - Dépannage

**INSTALLATION SANITAIRE**

**FRANCO RICCI**

Rue de Presles 59 - VILLERS-POTERIE (Gerpinnes)  
Tél. 071/50.36.69



Peluches - Eveil - DVD - Poussettes - Chambres - Vêtements (à partir de 10€) **NOUKIE'S**



Listes de naissance



Galerie **Bultia 2**  
Rue Neuve 2  
GERPINNES

Tél: 071 21.90.05  
www.noukies.com

Toutes les collections  
**NOUKIE'S**  
enfin rassemblées!

**15%**  
de réduction  
sur présentation  
de ce bon

\* Réduction réduite sur tout le catalogue 2009  
\* Bonnes d'achat à présenter de 15% sur le total  
des achats effectués par une liste de naissance  
\* Non cumulable avec d'autres promotions  
\* Valable jusqu'au 31/12/2009

# GERPINNES



## GRANDE MARCHÉ ET PELERINAGE EN L'HONNEUR DE **Ste ROLENDE** PENTECOTE 2009

**DIMANCHE 31 MAI 2009**

• A 10H00 : JONCRET - Messe militaire avec la Fanfare Royale d'Anze

• A 10H30 : LES FLACHES - Messe militaire avec la Fanfare d'Ossew-de-Paule

• Dans les villages : **PREMIERES DECHARGES  
en l'honneur de sainte Rolende**

13H15 BEAURE (Place St Martin) • 14h JONCRET (église) • 15h SARTIA (Place de la Gare) • 16H00 ACOZ (Château d'Anze)  
16H15 VILLERS-POTERIE (église) • 16H30 GOUIGNIES (Place de l'Église) • 16H45 FROMIEE (église) • 16H50 GERPINNES CENTRE (Place de la Gare)  
17H15 FROMIEE (église) • 17H30 LES FLACHES (Place de la Gare) • 17H45 GOUIGNIES (église St-Etienne)

**LUNDI 1<sup>er</sup> JUIN 2009**



escortée par un contingent de 3000 Marcheurs  
**SALVE PAR LA COMPAGNIE D'HANZINNE** en l'honneur des invités de la tribune  
**PARADE DES TAMBOURS-MAJORS ET OFFICIERS**

**MARDI 2 JUIN 2009**

• Messe militaire à 10h LES FLACHES • 10h30 VILLERS-POTERIE • 10h45 GOUIGNIES • 11h SARTIA  
• Départ à 12h de 3000 - Décharges de l'Armée Royale d'Anze, de Gerpinnes, de Fromiee de Gouignies,  
d'Ossew-de-Paule, des Flaches et de Villers-Poterie - sous les ordres de  
• Express-midi : 2000 des Compagnies d'Anze leur village respectif

La Compagnie 101, BEAURE • Les Flaches, 1, LORRAINE • 2, FLORENTIN WILLY • 3, SARTIA • 4, HANZINNE • 5, J.P. DUBOIS • 6, J.P. DUBOIS • 7, J.P. DUBOIS • 8, J.P. DUBOIS • 9, J.P. DUBOIS • 10, J.P. DUBOIS • 11, J.P. DUBOIS • 12, J.P. DUBOIS • 13, J.P. DUBOIS • 14, J.P. DUBOIS • 15, J.P. DUBOIS • 16, J.P. DUBOIS • 17, J.P. DUBOIS • 18, J.P. DUBOIS • 19, J.P. DUBOIS • 20, J.P. DUBOIS • 21, J.P. DUBOIS • 22, J.P. DUBOIS • 23, J.P. DUBOIS • 24, J.P. DUBOIS • 25, J.P. DUBOIS • 26, J.P. DUBOIS • 27, J.P. DUBOIS • 28, J.P. DUBOIS • 29, J.P. DUBOIS • 30, J.P. DUBOIS • 31, J.P. DUBOIS • 32, J.P. DUBOIS • 33, J.P. DUBOIS • 34, J.P. DUBOIS • 35, J.P. DUBOIS • 36, J.P. DUBOIS • 37, J.P. DUBOIS • 38, J.P. DUBOIS • 39, J.P. DUBOIS • 40, J.P. DUBOIS • 41, J.P. DUBOIS • 42, J.P. DUBOIS • 43, J.P. DUBOIS • 44, J.P. DUBOIS • 45, J.P. DUBOIS • 46, J.P. DUBOIS • 47, J.P. DUBOIS • 48, J.P. DUBOIS • 49, J.P. DUBOIS • 50, J.P. DUBOIS • 51, J.P. DUBOIS • 52, J.P. DUBOIS • 53, J.P. DUBOIS • 54, J.P. DUBOIS • 55, J.P. DUBOIS • 56, J.P. DUBOIS • 57, J.P. DUBOIS • 58, J.P. DUBOIS • 59, J.P. DUBOIS • 60, J.P. DUBOIS • 61, J.P. DUBOIS • 62, J.P. DUBOIS • 63, J.P. DUBOIS • 64, J.P. DUBOIS • 65, J.P. DUBOIS • 66, J.P. DUBOIS • 67, J.P. DUBOIS • 68, J.P. DUBOIS • 69, J.P. DUBOIS • 70, J.P. DUBOIS • 71, J.P. DUBOIS • 72, J.P. DUBOIS • 73, J.P. DUBOIS • 74, J.P. DUBOIS • 75, J.P. DUBOIS • 76, J.P. DUBOIS • 77, J.P. DUBOIS • 78, J.P. DUBOIS • 79, J.P. DUBOIS • 80, J.P. DUBOIS • 81, J.P. DUBOIS • 82, J.P. DUBOIS • 83, J.P. DUBOIS • 84, J.P. DUBOIS • 85, J.P. DUBOIS • 86, J.P. DUBOIS • 87, J.P. DUBOIS • 88, J.P. DUBOIS • 89, J.P. DUBOIS • 90, J.P. DUBOIS • 91, J.P. DUBOIS • 92, J.P. DUBOIS • 93, J.P. DUBOIS • 94, J.P. DUBOIS • 95, J.P. DUBOIS • 96, J.P. DUBOIS • 97, J.P. DUBOIS • 98, J.P. DUBOIS • 99, J.P. DUBOIS • 100, J.P. DUBOIS • 101, J.P. DUBOIS • 102, J.P. DUBOIS • 103, J.P. DUBOIS • 104, J.P. DUBOIS • 105, J.P. DUBOIS • 106, J.P. DUBOIS • 107, J.P. DUBOIS • 108, J.P. DUBOIS • 109, J.P. DUBOIS • 110, J.P. DUBOIS • 111, J.P. DUBOIS • 112, J.P. DUBOIS • 113, J.P. DUBOIS • 114, J.P. DUBOIS • 115, J.P. DUBOIS • 116, J.P. DUBOIS • 117, J.P. DUBOIS • 118, J.P. DUBOIS • 119, J.P. DUBOIS • 120, J.P. DUBOIS • 121, J.P. DUBOIS • 122, J.P. DUBOIS • 123, J.P. DUBOIS • 124, J.P. DUBOIS • 125, J.P. DUBOIS • 126, J.P. DUBOIS • 127, J.P. DUBOIS • 128, J.P. DUBOIS • 129, J.P. DUBOIS • 130, J.P. DUBOIS • 131, J.P. DUBOIS • 132, J.P. DUBOIS • 133, J.P. DUBOIS • 134, J.P. DUBOIS • 135, J.P. DUBOIS • 136, J.P. DUBOIS • 137, J.P. DUBOIS • 138, J.P. DUBOIS • 139, J.P. DUBOIS • 140, J.P. DUBOIS • 141, J.P. DUBOIS • 142, J.P. DUBOIS • 143, J.P. DUBOIS • 144, J.P. DUBOIS • 145, J.P. DUBOIS • 146, J.P. DUBOIS • 147, J.P. DUBOIS • 148, J.P. DUBOIS • 149, J.P. DUBOIS • 150, J.P. DUBOIS • 151, J.P. DUBOIS • 152, J.P. DUBOIS • 153, J.P. DUBOIS • 154, J.P. DUBOIS • 155, J.P. DUBOIS • 156, J.P. DUBOIS • 157, J.P. DUBOIS • 158, J.P. DUBOIS • 159, J.P. DUBOIS • 160, J.P. DUBOIS • 161, J.P. DUBOIS • 162, J.P. DUBOIS • 163, J.P. DUBOIS • 164, J.P. DUBOIS • 165, J.P. DUBOIS • 166, J.P. DUBOIS • 167, J.P. DUBOIS • 168, J.P. DUBOIS • 169, J.P. DUBOIS • 170, J.P. DUBOIS • 171, J.P. DUBOIS • 172, J.P. DUBOIS • 173, J.P. DUBOIS • 174, J.P. DUBOIS • 175, J.P. DUBOIS • 176, J.P. DUBOIS • 177, J.P. DUBOIS • 178, J.P. DUBOIS • 179, J.P. DUBOIS • 180, J.P. DUBOIS • 181, J.P. DUBOIS • 182, J.P. DUBOIS • 183, J.P. DUBOIS • 184, J.P. DUBOIS • 185, J.P. DUBOIS • 186, J.P. DUBOIS • 187, J.P. DUBOIS • 188, J.P. DUBOIS • 189, J.P. DUBOIS • 190, J.P. DUBOIS • 191, J.P. DUBOIS • 192, J.P. DUBOIS • 193, J.P. DUBOIS • 194, J.P. DUBOIS • 195, J.P. DUBOIS • 196, J.P. DUBOIS • 197, J.P. DUBOIS • 198, J.P. DUBOIS • 199, J.P. DUBOIS • 200, J.P. DUBOIS • 201, J.P. DUBOIS • 202, J.P. DUBOIS • 203, J.P. DUBOIS • 204, J.P. DUBOIS • 205, J.P. DUBOIS • 206, J.P. DUBOIS • 207, J.P. DUBOIS • 208, J.P. DUBOIS • 209, J.P. DUBOIS • 210, J.P. DUBOIS • 211, J.P. DUBOIS • 212, J.P. DUBOIS • 213, J.P. DUBOIS • 214, J.P. DUBOIS • 215, J.P. DUBOIS • 216, J.P. DUBOIS • 217, J.P. DUBOIS • 218, J.P. DUBOIS • 219, J.P. DUBOIS • 220, J.P. DUBOIS • 221, J.P. DUBOIS • 222, J.P. DUBOIS • 223, J.P. DUBOIS • 224, J.P. DUBOIS • 225, J.P. DUBOIS • 226, J.P. DUBOIS • 227, J.P. DUBOIS • 228, J.P. DUBOIS • 229, J.P. DUBOIS • 230, J.P. DUBOIS • 231, J.P. DUBOIS • 232, J.P. DUBOIS • 233, J.P. DUBOIS • 234, J.P. DUBOIS • 235, J.P. DUBOIS • 236, J.P. DUBOIS • 237, J.P. DUBOIS • 238, J.P. DUBOIS • 239, J.P. DUBOIS • 240, J.P. DUBOIS • 241, J.P. DUBOIS • 242, J.P. DUBOIS • 243, J.P. DUBOIS • 244, J.P. DUBOIS • 245, J.P. DUBOIS • 246, J.P. DUBOIS • 247, J.P. DUBOIS • 248, J.P. DUBOIS • 249, J.P. DUBOIS • 250, J.P. DUBOIS • 251, J.P. DUBOIS • 252, J.P. DUBOIS • 253, J.P. DUBOIS • 254, J.P. DUBOIS • 255, J.P. DUBOIS • 256, J.P. DUBOIS • 257, J.P. DUBOIS • 258, J.P. DUBOIS • 259, J.P. DUBOIS • 260, J.P. DUBOIS • 261, J.P. DUBOIS • 262, J.P. DUBOIS • 263, J.P. DUBOIS • 264, J.P. DUBOIS • 265, J.P. DUBOIS • 266, J.P. DUBOIS • 267, J.P. DUBOIS • 268, J.P. DUBOIS • 269, J.P. DUBOIS • 270, J.P. DUBOIS • 271, J.P. DUBOIS • 272, J.P. DUBOIS • 273, J.P. DUBOIS • 274, J.P. DUBOIS • 275, J.P. DUBOIS • 276, J.P. DUBOIS • 277, J.P. DUBOIS • 278, J.P. DUBOIS • 279, J.P. DUBOIS • 280, J.P. DUBOIS • 281, J.P. DUBOIS • 282, J.P. DUBOIS • 283, J.P. DUBOIS • 284, J.P. DUBOIS • 285, J.P. DUBOIS • 286, J.P. DUBOIS • 287, J.P. DUBOIS • 288, J.P. DUBOIS • 289, J.P. DUBOIS • 290, J.P. DUBOIS • 291, J.P. DUBOIS • 292, J.P. DUBOIS • 293, J.P. DUBOIS • 294, J.P. DUBOIS • 295, J.P. DUBOIS • 296, J.P. DUBOIS • 297, J.P. DUBOIS • 298, J.P. DUBOIS • 299, J.P. DUBOIS • 300, J.P. DUBOIS • 301, J.P. DUBOIS • 302, J.P. DUBOIS • 303, J.P. DUBOIS • 304, J.P. DUBOIS • 305, J.P. DUBOIS • 306, J.P. DUBOIS • 307, J.P. DUBOIS • 308, J.P. DUBOIS • 309, J.P. DUBOIS • 310, J.P. DUBOIS • 311, J.P. DUBOIS • 312, J.P. DUBOIS • 313, J.P. DUBOIS • 314, J.P. DUBOIS • 315, J.P. DUBOIS • 316, J.P. DUBOIS • 317, J.P. DUBOIS • 318, J.P. DUBOIS • 319, J.P. DUBOIS • 320, J.P. DUBOIS • 321, J.P. DUBOIS • 322, J.P. DUBOIS • 323, J.P. DUBOIS • 324, J.P. DUBOIS • 325, J.P. DUBOIS • 326, J.P. DUBOIS • 327, J.P. DUBOIS • 328, J.P. DUBOIS • 329, J.P. DUBOIS • 330, J.P. DUBOIS • 331, J.P. DUBOIS • 332, J.P. DUBOIS • 333, J.P. DUBOIS • 334, J.P. DUBOIS • 335, J.P. DUBOIS • 336, J.P. DUBOIS • 337, J.P. DUBOIS • 338, J.P. DUBOIS • 339, J.P. DUBOIS • 340, J.P. DUBOIS • 341, J.P. DUBOIS • 342, J.P. DUBOIS • 343, J.P. DUBOIS • 344, J.P. DUBOIS • 345, J.P. DUBOIS • 346, J.P. DUBOIS • 347, J.P. DUBOIS • 348, J.P. DUBOIS • 349, J.P. DUBOIS • 350, J.P. DUBOIS • 351, J.P. DUBOIS • 352, J.P. DUBOIS • 353, J.P. DUBOIS • 354, J.P. DUBOIS • 355, J.P. DUBOIS • 356, J.P. DUBOIS • 357, J.P. DUBOIS • 358, J.P. DUBOIS • 359, J.P. DUBOIS • 360, J.P. DUBOIS • 361, J.P. DUBOIS • 362, J.P. DUBOIS • 363, J.P. DUBOIS • 364, J.P. DUBOIS • 365, J.P. DUBOIS • 366, J.P. DUBOIS • 367, J.P. DUBOIS • 368, J.P. DUBOIS • 369, J.P. DUBOIS • 370, J.P. DUBOIS • 371, J.P. DUBOIS • 372, J.P. DUBOIS • 373, J.P. DUBOIS • 374, J.P. DUBOIS • 375, J.P. DUBOIS • 376, J.P. DUBOIS • 377, J.P. DUBOIS • 378, J.P. DUBOIS • 379, J.P. DUBOIS • 380, J.P. DUBOIS • 381, J.P. DUBOIS • 382, J.P. DUBOIS • 383, J.P. DUBOIS • 384, J.P. DUBOIS • 385, J.P. DUBOIS • 386, J.P. DUBOIS • 387, J.P. DUBOIS • 388, J.P. DUBOIS • 389, J.P. DUBOIS • 390, J.P. DUBOIS • 391, J.P. DUBOIS • 392, J.P. DUBOIS • 393, J.P. DUBOIS • 394, J.P. DUBOIS • 395, J.P. DUBOIS • 396, J.P. DUBOIS • 397, J.P. DUBOIS • 398, J.P. DUBOIS • 399, J.P. DUBOIS • 400, J.P. DUBOIS • 401, J.P. DUBOIS • 402, J.P. DUBOIS • 403, J.P. DUBOIS • 404, J.P. DUBOIS • 405, J.P. DUBOIS • 406, J.P. DUBOIS • 407, J.P. DUBOIS • 408, J.P. DUBOIS • 409, J.P. DUBOIS • 410, J.P. DUBOIS • 411, J.P. DUBOIS • 412, J.P. DUBOIS • 413, J.P. DUBOIS • 414, J.P. DUBOIS • 415, J.P. DUBOIS • 416, J.P. DUBOIS • 417, J.P. DUBOIS • 418, J.P. DUBOIS • 419, J.P. DUBOIS • 420, J.P. DUBOIS • 421, J.P. DUBOIS • 422, J.P. DUBOIS • 423, J.P. DUBOIS • 424, J.P. DUBOIS • 425, J.P. DUBOIS • 426, J.P. DUBOIS • 427, J.P. DUBOIS • 428, J.P. DUBOIS • 429, J.P. DUBOIS • 430, J.P. DUBOIS • 431, J.P. DUBOIS • 432, J.P. DUBOIS • 433, J.P. DUBOIS • 434, J.P. DUBOIS • 435, J.P. DUBOIS • 436, J.P. DUBOIS • 437, J.P. DUBOIS • 438, J.P. DUBOIS • 439, J.P. DUBOIS • 440, J.P. DUBOIS • 441, J.P. DUBOIS • 442, J.P. DUBOIS • 443, J.P. DUBOIS • 444, J.P. DUBOIS • 445, J.P. DUBOIS • 446, J.P. DUBOIS • 447, J.P. DUBOIS • 448, J.P. DUBOIS • 449, J.P. DUBOIS • 450, J.P. DUBOIS • 451, J.P. DUBOIS • 452, J.P. DUBOIS • 453, J.P. DUBOIS • 454, J.P. DUBOIS • 455, J.P. DUBOIS • 456, J.P. DUBOIS • 457, J.P. DUBOIS • 458, J.P. DUBOIS • 459, J.P. DUBOIS • 460, J.P. DUBOIS • 461, J.P. DUBOIS • 462, J.P. DUBOIS • 463, J.P. DUBOIS • 464, J.P. DUBOIS • 465, J.P. DUBOIS • 466, J.P. DUBOIS • 467, J.P. DUBOIS • 468, J.P. DUBOIS • 469, J.P. DUBOIS • 470, J.P. DUBOIS • 471, J.P. DUBOIS • 472, J.P. DUBOIS • 473, J.P. DUBOIS • 474, J.P. DUBOIS • 475, J.P. DUBOIS • 476, J.P. DUBOIS • 477, J.P. DUBOIS • 478, J.P. DUBOIS • 479, J.P. DUBOIS • 480, J.P. DUBOIS • 481, J.P. DUBOIS • 482, J.P. DUBOIS • 483, J.P. DUBOIS • 484, J.P. DUBOIS • 485, J.P. DUBOIS • 486, J.P. DUBOIS • 487, J.P. DUBOIS • 488, J.P. DUBOIS • 489, J.P. DUBOIS • 490, J.P. DUBOIS • 491, J.P. DUBOIS • 492, J.P. DUBOIS • 493, J.P. DUBOIS • 494, J.P. DUBOIS • 495, J.P. DUBOIS • 496, J.P. DUBOIS • 497, J.P. DUBOIS • 498, J.P. DUBOIS • 499, J.P. DUBOIS • 500, J.P. DUBOIS • 501, J.P. DUBOIS • 502, J.P. DUBOIS • 503, J.P. DUBOIS • 504, J.P. DUBOIS • 505, J.P. DUBOIS • 506, J.P. DUBOIS • 507, J.P. DUBOIS • 508, J.P. DUBOIS • 509, J.P. DUBOIS • 510, J.P. DUBOIS • 511, J.P. DUBOIS • 512, J.P. DUBOIS • 513, J.P. DUBOIS • 514, J.P. DUBOIS • 515, J.P. DUBOIS • 516, J.P. DUBOIS • 517, J.P. DUBOIS • 518, J.P. DUBOIS • 519, J.P. DUBOIS • 520, J.P. DUBOIS • 521, J.P. DUBOIS • 522, J.P. DUBOIS • 523, J.P. DUBOIS • 524, J.P. DUBOIS • 525, J.P. DUBOIS • 526, J.P. DUBOIS • 527, J.P. DUBOIS • 528, J.P. DUBOIS • 529, J.P. DUBOIS • 530, J.P. DUBOIS • 531, J.P. DUBOIS • 532, J.P. DUBOIS • 533, J.P. DUBOIS • 534, J.P. DUBOIS • 535, J.P. DUBOIS • 536, J.P. DUBOIS • 537, J.P. DUBOIS • 538, J.P. DUBOIS • 539, J.P. DUBOIS • 540, J.P. DUBOIS • 541, J.P. DUBOIS • 542, J.P. DUBOIS • 543, J.P. DUBOIS • 544, J.P. DUBOIS • 545, J.P. DUBOIS • 546, J.P. DUBOIS • 547, J.P. DUBOIS • 548, J.P. DUBOIS • 549, J.P. DUBOIS • 550, J.P. DUBOIS • 551, J.P. DUBOIS • 552, J.P. DUBOIS • 553, J.P. DUBOIS • 554, J.P. DUBOIS • 555, J.P. DUBOIS • 556, J.P. DUBOIS • 557, J.P. DUBOIS • 558, J.P. DUBOIS • 559, J.P. DUBOIS • 560, J.P. DUBOIS • 561, J.P. DUBOIS • 562, J.P. DUBOIS • 563, J.P. DUBOIS • 564, J.P. DUBOIS • 565, J.P. DUBOIS • 566, J.P. DUBOIS • 567, J.P. DUBOIS • 568, J.P. DUBOIS • 569, J.P. DUBOIS • 570, J.P. DUBOIS • 571, J.P. DUBOIS • 572, J.P. DUBOIS • 573, J.P. DUBOIS • 574, J.P. DUBOIS • 575, J.P. DUBOIS • 576, J.P. DUBOIS • 577, J.P. DUBOIS • 578, J.P. DUBOIS • 579, J.P. DUBOIS • 580, J.P. DUBOIS • 581, J.P. DUBOIS • 582, J.P. DUBOIS • 583, J.P. DUBOIS • 584, J.P. DUBOIS • 585, J.P. DUBOIS • 586, J.P. DUBOIS • 587, J.P. DUBOIS • 588, J.P. DUBOIS • 589, J.P. DUBOIS • 590, J.P. DUBOIS • 591, J.P. DUBOIS • 592, J.P. DUBOIS • 593, J.P. DUBOIS • 594, J.P. DUBOIS • 595, J.P. DUBOIS • 596, J.P. DUBOIS • 597, J.P. DUBOIS • 598, J.P. DUBOIS • 599, J.P. DUBOIS • 600, J.P. DUBOIS • 601, J.P. DUBOIS • 602, J.P. DUBOIS • 603, J.P. DUBOIS • 604, J.P. DUBOIS • 605, J.P. DUBOIS • 606, J.P. DUBOIS • 607, J.P. DUBOIS • 608, J.P. DUBOIS • 609, J.P. DUBOIS • 610, J.P. DUBOIS • 611, J.P. DUBOIS • 612, J.P. DUBOIS • 613, J.P. DUBOIS • 614, J.P. DUBOIS • 615, J.P. DUBOIS • 616, J.P. DUBOIS • 617, J.P. DUBOIS • 618, J.P. DUBOIS • 619, J.P. DUBOIS • 620, J.P. DUBOIS • 621, J.P. DUBOIS • 622, J.P. DUBOIS • 623, J.P. DUBOIS • 624, J.P. DUBOIS • 625, J.P. DUBOIS • 626, J.P. DUBOIS • 627, J.P. DUBOIS • 628, J.P. DUBOIS • 629, J.P. DUBOIS • 630, J.P. DUBOIS • 631, J.P. DUBOIS • 632, J.P. DUBOIS • 633, J.P. DUBOIS • 634, J.P. DUBOIS • 635, J.P. DUBOIS • 636, J.P. DUBOIS • 637, J.P. DUBOIS • 638, J.P. DUBOIS • 639, J.P. DUBOIS • 640, J.P. DUBOIS • 641, J.P. DUBOIS • 642, J.P. DUBOIS • 643, J.P. DUBOIS • 644, J.P. DUBOIS • 645, J.P. DUBOIS • 646, J.P. DUBOIS • 647, J.P. DUBOIS • 648, J.P. DUBOIS • 649, J.P. DUBOIS • 650, J.P. DUBOIS • 651, J.P. DUBOIS • 652, J.P. DUBOIS • 653, J.P. DUBOIS • 654, J.P. DUBOIS • 655, J.P. DUBOIS • 656, J.P. DUBOIS • 657, J.P. DUBOIS • 658, J.P. DUBOIS • 659, J.P. DUBOIS • 660, J.P. DUBOIS • 661, J.P. DUBOIS • 662, J.P. DUBOIS • 663, J.P. DUBOIS • 664, J.P. DUBOIS • 665, J.P. DUBOIS • 666, J.P. DUBOIS • 667, J.P. DUBOIS • 668, J.P. DUBOIS • 669, J.P. DUBOIS • 670, J.P. DUBOIS • 671, J.P. DUBOIS • 672, J.P. DUBOIS • 673, J.P. DUBOIS • 674, J.P. DUBOIS • 675, J.P. DUBOIS • 676, J.P. DUBOIS • 677, J.P. DUBOIS • 678, J.P. DUBOIS • 679, J.P. DUBOIS • 680, J.P. DUBOIS • 681, J.P. DUBOIS • 682, J.P. DUBOIS • 683, J.P. DUBOIS • 684, J.P. DUBOIS • 685, J.P. DUBOIS • 686, J.P. DUBOIS • 687, J.P. DUBOIS • 688, J.P. DUBOIS • 689, J.P. DUBOIS • 690, J.P. DUBOIS • 691, J.P. DUBOIS • 692, J.P. DUBOIS • 693, J.P. DUBOIS • 694, J.P. DUBOIS • 695, J.P. DUBOIS • 696, J.P. DUBOIS • 697, J.P. DUBOIS • 698, J.P. DUBOIS • 699, J.P. DUBOIS • 700, J.P. DUBOIS • 701, J.P. DUBOIS • 702, J.P. DUBOIS • 703, J.P. DUBOIS • 704, J.P. DUBOIS • 705, J.P. DUBOIS • 706, J.P. DUBOIS • 707, J.P. DUBOIS • 708, J.P. DUBOIS • 709, J.P. DUBOIS • 710, J.P. DUBOIS • 711, J.P. DUBOIS • 712, J.P. DUBOIS • 713, J.P. DUBOIS • 714, J.P. DUBOIS • 715, J.P. DUBOIS • 716, J.P. DUBOIS • 717, J.P. DUBOIS • 718, J.P. DUBOIS • 719, J.P. DUBOIS • 720, J.P. DUBOIS • 721, J.P. DUBOIS • 722, J.P. DUBOIS • 723, J.P. DUBOIS • 724, J.P. DUBOIS • 725, J.P. DUBOIS • 726, J.P. DUBOIS • 727, J.P. DUBOIS • 728, J.P. DUBOIS • 729, J.P. DUBOIS • 730, J.P. DUBOIS • 731, J.P. DUBOIS • 73

# REMISE SPECIALE ET PLUS ..... jusque FIN JUIN 2009

## PORTES ET CHASSIS en PVC, BOIS ET ALU

très belle gamme de coloris  
Pas d'intermédiaire  
Mesures et devis réalisés par le patron



## PLACEMENT DE DOUBLE VITRAGE superisolants

sur vos châssis existants!  
double-vitrage adaptable



Monsieur Joël Kaluzny gérant et son équipe

- Portail en Belgique
  - Tous nos produits sont réalisés "sur mesure"
  - Nous vous aidons pour l'obtention de primes
  - Expérience à votre service
  - DEVIS CLAIR ET RAPIDE - Contactez-nous
- E-mail: joel.kaluzny@edynet.be - info@pkchassis.be

## VOLETS A MINI CAISSON PORTES DE GARAGE SECTIONNELLE et AUTRES SUR MESURE



BON POUR UN DEVIS GRATUIT

Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Localité : \_\_\_\_\_  
Tél : \_\_\_\_\_

A renvoyer ou à faxer à PK Châssis  
Rue Joseph Durieux, 58 - 5020 Namur  
Tél. 081/73 97 94 - Fax: 081/73 97 64

dans les studios mobiles de Radio France. Signé par le label NOONZOO MUSIC et distribué par Universal, le premier album du groupe « EMERGENCY » a vu le jour en novembre 2008.

Le samedi 20, c'est le groupe MSR JAZZ QUINTET qui sera en concert dès 20h00. Le groupe est né en octobre 2007 sous le nom de MSR JAZZ TRIO. Il était composé de Pino Migliozi à la batterie, de Marc Autem à la contrebasse et Stéphane Hannecart, membre fondateur du trio, à la guitare. L'orientation musicale du trio s'est fixée sur le jazz des années 50 à 60, privilégiant la mélodie et le swing des standards de cette époque. Les influences majeures furent Miles Davis, Charlie Parker, Bill Evans, Wes Montgomery, Oscar Peterson sans oublier René Thomas ainsi que tout l'héritage des comédies musicales américaines de ces années dorées du jazz.

En 2008, Sabrina Bastien, chanteuse passionnée par les musiques des comédies musicales de Jerome Kern, George Gershwin et Cole Porter, et Xavier Longrée, pianiste classique de formation, rejoignent le groupe pour lui donner sa dimension définitive et devenir le MSR JAZZ QUINTET. Entrée gratuite

## 21èmes Journées du patrimoine

Samedi 12 et dimanche 13 septembre Pour cette 21ème édition, ce sera le thème « Patrimoine et Modernité : du 20<sup>ème</sup> siècle au 3<sup>ème</sup> millénaire » qui sera mis à l'honneur. Pour cette occasion, de très nombreux monuments, ensembles architecturaux et sites seront accessibles gratuitement.

Le Centre culturel de Gerpinnes vous invite à venir découvrir sur la place de Lausprelle, l'intégration d'un bâtiment moderne, la Maison de village de Lausprelle, dans le

cadre ancien de la place et à proximité de l'ancienne Maison de l'instituteur occupée par les bureaux du Centre culturel. En outre, vous aurez l'occasion de visiter l'exposition qui se tiendra à ces dates à la Maison de village de Lausprelle.

## Ateliers créatifs pour enfants

Les ateliers créatifs pour enfants de 4 à 10 ans ont pour vocation la sensibilisation de l'enfant à l'histoire, au fantastique, à la musique et ses rythmes, à la peinture et au théâtre.

Eveiller vos enfants aux arts et à la culture par un apprentissage ludique avec des ateliers adaptés : tel est le souhait du Centre culturel !

Ateliers créatifs pendant les vacances d'été (du 6 au 10 juillet et du 24 au 28 août 2009)

Le thème de cet atelier sera « Le théâtre de A à Z ». Les enfants partiront à la découverte des différents métiers du théâtre, ils confectionneront des costumes, des décors. Ils seront à leur tour comédien, régisseur.

Ateliers créatifs pendant les vacances de Toussaint (du 2 au 6 novembre 2009)

Durant cette période d'automne, vos enfants découvriront la culture africaine grâce aux rythmes des percussions et danses que propose l'atelier « Au rythme des tams-tams ». Cet atelier comprend aussi des activités de psychomotricité, de contes, de créations et de jeux.

L'accueil et la surveillance sont assurés à partir de 8h45 et jusqu'à 15h45.

Inscription :

Premier enfant : 55 €

Frère ou sœur : 40 €

Avec la collaboration du Service Animation de la Province de Hainaut et du Service Provincial de la Jeunesse.

## Ateliers pour ados : Danse de la rue

Depuis deux ans, le Centre culturel de Gerpinnes propose aux ados de découvrir ou re-découvrir la pratique de la danse de la rue. Issue de la culture HIP-HOP et née dans les années 70 aux Etats-Unis, cette danse mêle l'expression du corps, l'esprit de groupe, le respect de soi et de l'autre. Chaque semaine, deux ateliers sont accessibles en la Maison de village de Lausprelle:

• Atelier de danse debout, les mardis de 17h30 à 19h00.

• Atelier de danse au sol, les mercredis de 13h30 à 15h30.

Tarif :

• Danse debout : 25 euros pour 8 cours.

• Danse au sol : 25 euros pour 6 cours.

En partenariat avec le Plan de Cohésion sociale de la commune de Gerpinnes et le Service Provincial de la Jeunesse.

## Atelier scrapbooking

Depuis près de 2 ans, le Centre culturel propose aux adultes des ateliers de scrapbooking : loisir créatif et forme d'art décoratif qui consiste en la mise en page de photographies et petits souvenirs dans un album.

Ne ratez pas l'atelier mensuel qui est programmé les jeudis 3 septembre, 1 octobre, 12 novembre et 13 décembre de 18h à 20h00. Pour ceux qui veulent se spécialiser, un atelier de spécialisation scrapbooking est programmé les jeudis 10, 17 et 24 septembre de 18h à 20h00.

Tout le matériel nécessaire est mis à votre disposition lors de ces ateliers.

Participation aux frais : 10€/participant par cours.

Informations et réservations : Secrétariat du Centre culturel : 071.50.11.64

## L'ÉCOLE OÙ IL N'Y A PAS DE DERNIER BANC EST AUSSI L'ÉCOLE DU PREMIER RANG

### ATHÉNÉE ROYAL DE FLORENNES-DOISCHE

Enseignement secondaire

RIGUEUR, DISCIPLINE ET QUALITÉ



Rue des Écoles, 21 — 5620 Florennes — Tél. 071/68.83.23

Rue M. Sandron, 141 — 5680 Doische — Tél. 082/67.75.01

## ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL DE TRANSITION

- 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> commune (F/D) : options : économique, scientifique, latine et artistique
- Année complémentaire (F/D) 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années différenciées (F/D) options : horticulture et bois
- 3<sup>e</sup> (F/D) et 4<sup>e</sup> années (F) : options : scientifique, économique, langues modernes (anglais - néerlandais), latine
- 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années (F) : options : scientifique, économique, langues modernes (anglais, néerlandais, allemand, espagnol, latin)

## ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE TRANSITION

- 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années (F) : options : économie appliquée, science informatique (unique dans la région)

## ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE QUALIFICATION

- de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année (F) : arts plastiques

## ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- 2<sup>e</sup> année (F) : bois — horticulture (F/D)
- de la 3<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> : menuiserie (D)
- de la 3<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> : menuiserie (F)
- de la 3<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> : horticulture (D)

Internats Filles et Garçons

## PARTI NOS ATOUTS

- en 1<sup>re</sup>A tous les élèves bénéficient d'une période supplémentaire de mathématique en renforcement — soit 25% du temps en plus
- tous les élèves peuvent suivre un cours d'informatique de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup>
- en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années, tous les élèves bénéficient d'une période de soutien pédagogique dans le cadre du projet de l'école de la réussite
- au 2<sup>e</sup> degré (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années), l'option sciences fortes (5 périodes) est totalement compatible avec le latin ou l'économie ET les 2 langues modernes (anglais et néerlandais)!
- au 2<sup>e</sup> degré (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années), un renforcement de 2h de mathématique peut être suivi complémentarément au 5h de l'option de base (soit mathématique = 5+2)
- en 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> possibilité de suivre 6+2 heures de mathématique

## IMMERSION EN ANGLAIS

Offrir aux élèves de la région la possibilité de maîtriser l'anglais est un de nos objectifs dont ils tireront grand bénéfice tant au cours de leurs études supérieures ou universitaires que dans leur vie professionnelle. Ils partiront dans tous les cas avec une longueur d'avance... Respectueux du Décret du 11 mai 2007, nous proposons pour l'année scolaire 2008/2009, les grilles suivantes en anglais:

|              | 1A    | 2C    | 3G      | 4G      |
|--------------|-------|-------|---------|---------|
| Anglais      | 4h+1h | 4h+1h | 4h      | 4h      |
| Histoire     | 2h    | 2h    | 2h      | 2h      |
| Géographie   | 2h    | 2h    | 1h      | 2h      |
| Sciences     | 3h    | 3h    |         | 1h      |
| Biologie     |       |       | 1 ou 2h | 1 ou 2h |
| Informatique | 1h    | 1h    |         |         |
|              | 13h   | 13h   | 8 ou 9h | 8 ou 9h |

## NATURE ET ENVIRONNEMENT

### LE JARDIN NATUREL PILOTE DE GERPINNES

le magnolia



AMIS à l'ASBL « FÉDÉRATION HORTICOLE ET DE PETIT ÉLEVAGE DE L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE »

Dans le cadre du PCDN, au centre de notre entité, un jardin agréable composé uniquement d'essences locales vous invite à la détente et à la découverte grâce aux judicieux conseils prodigués par les membres du cercle horticole.

Le jardin naturel présente les différents biotopes de notre région que constituent les haies, les bosquets, les mares, les prai-



ries, les vieilles souches, les vieux murs, les milieux rudéraux.

A partir du samedi 2 mai et tous les samedis de 14h00 à 17h30 h ouverture du

« Jardin Naturel Pilote » de Gerpinnes - rue du Parc St. Adrien -

Le W.E de Pentecôte ouverture le samedi et le dimanche à 14h00

Vous pouvez y découvrir toutes les plantes de nos régions avec leurs propriétés culinaires, médicinales, aromatiques, etc...

Vous pourrez également visiter notre stand de démonstration de compostage et y recevoir les renseignements nécessaires à sa réalisation.

## ENTREE GRATUITE

Visite guidée possible en semaine pour écoles et groupes sur réservation : 071/50.22.28



**FORTIS**

Lillo Aliberto  
directeur d'agence

Gerpinnes

Rue Albert 1er 13  
B-6280 Gerpinnes  
Belgique  
Tél. + 32 (0)71.20.04.40  
Fax + 32 (0)71.20.04.48  
Solid partners, flexible solutions: [www.fortisbank.com](http://www.fortisbank.com)

[www.mathet-sonet.be](http://www.mathet-sonet.be)



**GARAGE DES HAIES**  
MATHET-SONET  
Rue de Werdnelle, 42  
6129 NALINNES 071/21.33.26

**CARROSSERIE CAROS**  
MATHET-SONET  
Toutes Marques - Toutes conceptions  
Neffemelle, 5 5651 - SOMZEE 071/22.93.10

**GARAGE DENONVAUTO**  
MATHET-SONET  
Rue de Pont-Pavet, 23 - 5660 FRASNES 040/31.10.01

**sprl PIRAUX Jean-Pierre**

**ELECTRICITÉ GÉNÉRALE**

- Téléphonie - Parlophonie - Vidéophonie
- Réseau informatique structuré (câble et fibre optique)
- Détection intrusion et incendie
- Système de surveillance par caméra (C.C.T.V.)

Rue de l'Assia, 15 - 6280 Gerpinnes

Tél.: 071/50 45 30

Gsm: 0475/80 77 47



**Les annonceurs du bulletin communal vous souhaitent une joyeuse fête de Pentecôte 2009**



**Collège Saint-Augustin**

Implantation Gerpinnes : 071.50.90.80

Immersion linguistique en néerlandais

Options générales

Options Techniques

Gestion (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>)

Technicien en comptabilité (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>)

Implantation Thy-le-Château :  
071.61.10.12

Options Professionnelles

1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> différenciées

Coiffure - Services sociaux

Puériculture



Place d'Hymée 31  
B-6280 GERPINNES  
Gsm 0477 38 64 75  
Fax 071 50 32 78

**Laurent LAMOTTE**

**TERRASSEMENTS ET AMÉNAGEMENTS**  
**LOCATION DE CONTAINER**  
**PAVAGE ET TARMAC**

## CALENDRIERS DES DIFFÉRENTES COLLECTES DE DÉCHETS MÉNAGERS

### A) Collectes hebdomadaires des immondices :

Les collectes hebdomadaires des immondices sont fixées au :

- **Lundi** pour Acoz, Gerpinnes-Flaches, Joncret, Lausprelle, Loverval,
- **Mardi** pour Fromiée, Gerpinnes-centre, Goughnies, Hymée, Villers-Poterie.

A l'occasion des jours fériés de l'année 2008, ces collectes hebdomadaires seront modifiées comme suit :

| Jour férié     | Date             | Remplacement      |
|----------------|------------------|-------------------|
| Pentecôte      | Lundi 01/06/2009 | Samedi 30/05/2009 |
| Fête nationale | Mardi 21/07/2009 | Samedi 18/07/2009 |

### B) Collectes sélectives :

Les collectes sélectives se font :

- le **lundi**, deux fois par mois pour les PMC (24 fois par an)
- le **lundi**, une fois par mois pour le Verre (12 fois par an) et les Papiers Cartons (12 fois par an)

Celles-ci auront lieu aux dates suivantes :

|                               | Mai      | Juin     | Juillet  | Août     |
|-------------------------------|----------|----------|----------|----------|
| Sacs bleus PMC                |          |          |          |          |
| Tous les villages de l'entité | 04 et 18 | 08 et 22 | 06 et 20 | 03 et 17 |
| Papiers et cartons            |          |          |          |          |
| Tous les villages de l'entité | 11       | 15       | 13       | 10       |
| Verre                         |          |          |          |          |
| Tous les villages de l'entité | 11       | 15       | 13       | 10       |

### Dépôts volontaires au parc de recyclage

Le parc de recyclage de Gerpinnes est situé: Rue J.J. Pinet à Joncret.

Ses heures d'ouverture sont : de 11 à 17h en semaine et de 8 à 16h le samedi.

A l'occasion des jours fériés 2009, le parc de recyclage sera fermé le **jeudi 21/05/2009**, le **lundi 01/06/2009**, le **mardi 21/07/2009** et le **15/08/2009**.

### Pour plus d'infos...

Pour en savoir davantage :

- sur FOST Plus, le tri sélectif à domicile et le recyclage, surfez sur [www.foستplus.be](http://www.foستplus.be)
- sur les collectes sélectives en porte-à-porte, les parcs de recyclage, la prévention et la gestion des déchets formez le numéro gratuit 0800/94234 ou consultez le site Internet [www.icdi.org](http://www.icdi.org).

### RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR

Qui dit printemps... dit activités de jardinage !

Mais la ferveur des beaux jours ne doit pas pour autant vous faire oublier la réglementation en vigueur !

#### ... en matière de plantation :

Le Code rural bien que très ancien (de 1886 !) définit encore et toujours les distances actuelles de plantation. Il prévoit ainsi en ses articles 30 et 35 qu'à défaut d'usages contraires et règlements particuliers :

- les arbres à haute tige doivent être plantés à 2 m minimum de la limite séparative;
- les arbres à basse tige doivent être plantés à 0,50 m minimum de la limite sépa-

native ;

• la haie vive, quelle qu'en soit l'essence, doit être plantée à 0,50 m minimum de la limite séparative.

Quelques définitions bien utiles !

Les usages locaux (constatés par la jurisprudence) sont renseignés au greffe de la Justice de Paix et les règlements particuliers (Plan Communaux d'Aménagement, lotissement, ...) sont consultables au service urbanisme de l'Administration communale.

La limite séparative est la limite entre votre propriété et celle de votre voisin.

Un arbre à haute tige est un arbre qui peut atteindre une hauteur de 3 m si on le laisse pousser (même taillé, un arbre à haute tige doit respecter la législation qui s'y rapporte).

Un arbre à basse tige est un arbre qui par nature ne peut atteindre une hauteur de 3 m (si par exception un arbre à basse tige devait atteindre la hauteur d'un arbre à haute tige, il devra être soumis à la même législation que ce dernier).

La haie vive est constituée d'arbustes, de ronces, d'épines et/ou de branchages vivant entrelacés. La législation ne fixe pas de hauteur et d'épaisseur maximum. Néanmoins, la jurisprudence estime que, pour être considérée comme telle, une haie ne peut atteindre la hauteur de référence des arbres à haute tige (3 m) ni dépasser en épaisseur la limite de la propriété.

#### ... en matière d'entretien :

Un jardin mal entretenu peut vite devenir une source de désagrément pour vos voisins. Il est donc important de surveiller la croissance de vos plantations et, au besoin, de les tailler afin d'éviter des pro-

blèmes tels que l'encombrement des gouttières, la perte d'ensoleillement, la chute excessive de feuilles ou de branchages, ... Autant de préjudices qui peuvent amener votre voisin à demander réparation devant le Juge de Paix en faisant référence aux articles 1382 et 1383 du Code civil.

Par ailleurs, le Code rural fait également référence (article 37) :

- au droit de recépage qui permet à votre voisin de couper lui-même les racines qui avancent sur son héritage ;
- au droit d'élagage qui permet à votre voisin de vous contraindre à couper les branches (il ne peut pas le faire lui-même !) qui avancent sur sa propriété.

#### ... en matière d'abattage :

Un voisin pourrait, en vertu de l'article 36 du Code rural, exiger l'abattage des arbres, haies, arbrisseaux et arbustes plantés à une distance moindre que la distance légale. C'est le juge de paix qui est compétent pour trancher en la matière et ce, en fonction du contexte précis et des différents arguments des parties.

Rappelons enfin que les abattements d'arbres sont soumis à autorisation communale, toute demande devant être introduite sur base d'un formulaire spécifique, disponible au service environnement (Madame Ingrid Broucke - 071/50.90.34).

Pour de plus amples renseignements en la matière : consultez les fiches DP1, DP2 et DP3 d'Espace environnement

[http://www.espace-environnement.be/publications\\_fiches.php](http://www.espace-environnement.be/publications_fiches.php)



## CONCOURS « FAÇADES FLEURIES »

Contribuons à l'embellissement de notre cadre de vie en participant au concours gratuit de décoration florale !

### RÈGLEMENT

Ce concours, placé sous la supervision du Service des Affaires Culturelles du Hainaut, est organisé par le Cercle horticole « Le Magnolia » de l'entité avec la collaboration du Centre culturel et de l'Administration communale.

Tous les participants seront récompensés lors de la remise des prix à laquelle ils seront conviés !

Inscription uniquement à l'aide du talon ci-dessous pour le 30 mai au plus tard.

1. L'inscription est OBLIGATOIRE et GRATUITE.
2. Les décorations florales qui ne sont pas visibles de la rue par tout public, ne seront pas prises en considération.
3. Par « décorations florales », on entend toutes les plantations réalisées en façades ou devant l'habitation.
4. Le jury tiendra compte du travail annuel à fournir.

## TALON D'INSCRIPTION AU CONCOURS « FAÇADES FLEURIES »

NOM : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
S'inscrit au concours « Façades fleuries » et déclare se soumettre au règlement énoncé ci-dessus.  
Fait à \_\_\_\_\_  
le \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

5. Le jury passera au moins deux fois durant la saison (la première fois avant le 1er juillet) et cotera de la façon suivante :
    - Aspect général et esthétique : sur 50 points
    - Espèces et variétés : sur 20 points
    - Technique et résultats : sur 30 points
- Pour participer au concours, remplissez le talon ci-dessus et remettez-le à Monsieur

Guy Dupont, Secrétaire du Magnolia (Rue du Sondage, 22) ou renvoyez-le à l'Administration communale de Gerpinnes (Avenue Reine Astrid, 11) avec la mention « Concours façades fleuries ».

A noter encore que « Le Magnolia » organise également un concours ayant trait au potager ; celui-ci est uniquement réservé aux membres du Cercle horticole. Pour tous renseignements complémentaires, contactez M. Guy Dupont au 071/50.22.28.



## MARCHE GOURMANDE LE DIMANCHE 21 JUIN 2009

Le dimanche 21 juin aura lieu la 4ème (eh oui déjà !) Marche Gourmande.

Les départs (libres de 10 h 30 à 14 h) seront donnés de la salle de Gerpinnes Centre, place des Combattants.

Principe : marche découverte de nos beaux coins de plus ou moins 10 km avec arrêts dégustation : apéro, entrée, sorbet, plat, fromage et dessert.

Les inscriptions sont déjà acceptées et seront limitées à 800 participants afin de pouvoir vous servir dans les meilleures conditions.

PAF : 35 € pour les adultes et 15 € pour les enfants de moins de 12 ans, à verser pour le 10 juin au plus tard au 363-0492392-60 en indiquant le nombre de repas adultes et enfants.

Renseignements complémentaires : Robert Thoron au 071/50.37.70 ou 0495/11.40.84.

L'école vous propose des cours toute la saison, des stages, pour tout niveau et pour tout âge.

**Vacances d'été :** Stage du 1 au 3 juillet ; du 6 au 10 juillet ; du 13 au 17 juillet ; du 20 au 24 août et du 24 au 28 août.

**Rem :** Stage du mois de juillet : possibilité d'une activité multisports ou expressions corporelles en demi-journée.

Stage du mois d'août : possibilité d'une activité VTT l'après-midi.

Pour tout renseignement, vous pouvez

contacter : Hugues BELSACK (diplômé tennis) au 0479/75.00.89 ou par mail : hugues.belsack@skynet.be



Le Tennis Club de Lausprelle vous propose

### Stages d'été :

- Stage n° 1 : du 1 au 3 juillet (3 jours de stage)
- Stage n° 2 : du 6 au 10 juillet
- Stage n° 3 : du 24 au 28 août

Plusieurs formules sont proposées :

- Cours de Tennis uniquement en matinée de 9h à 12h - Prix : stage n° 1 : 42 € / stages n° 2-3 : 70 €
- Matinée (Tennis) + l'Après-midi (de 13h à 16h)

- 1) Tennis / A.T.T. / Multisports (Jeux sportifs donnés par des professeurs d'éducation-physique)
- Prix : stage n° 1 : 65 € / stages n° 2-3 : 110 €

- 2) Equitation : (Les écuries de la Chapelle situées à 200 m du club)
- Prix : stage n° 2 et 3 : 120 €

Possibilité d'un repas à midi (5 € par jour) et d'une garderie (gratuite) à partir de 8h jusqu'à 17h.

Attention ! Pour les non-membres du club, par stage, un supplément de 15 € (journée complète de stage) ou 8 € (demi-journée) est demandé comprenant l'assurance et la location des terrains.



## TROPHÉE DES COMMUNES SPORTIVES

Le samedi 26 septembre 2009 à La Louvière

La commune de Gerpinnes participera à la 13ème édition du Trophée des Communes Sportives, par la présence d'une équipe officielle et la participation active de la population. L'équipe officielle participera aux tournois de mini-foot, natation, jogging, tennis de table, pétanque et tir à l'arc. Invitation à la participation active de la population.

Accès gratuit. Initiation à une vingtaine de disciplines sportives différentes. Parcours d'orientation, Jogging 10 km, Brevet de condition physique.

## l'enseignement communal de GERPINNES



Ecole communale Henri DEGLUME : 071/50 27 92

Direction : FRONVILLE Mireille :

0475/67 29 99

071/50 43 56 (privé)



les FLACHES



HYMÉE

Ecole communale Octave PIRMEZ : 071/50 48 28

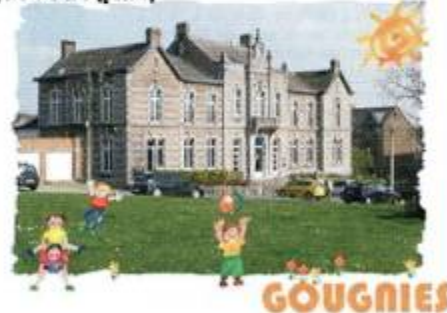
Direction : MARTIN Georges :

0499/18 30 92

071/50 39 24 (privé)



LAUSPRELLE



GOUGNIES

Tous les jours : accueil de 06 h. 30 à 18 h. 30

Activités le mercredi après-midi

Plaine de jeux estivale

Repas complets.

L'Echevin de l'Instruction : TOUSSAINT-YERDIN Béatrice : 0476/69 08 45

Permanence le samedi sur rendez-vous.

Composition et mise en page Marianne PARMENTIER pour CRAYACTION S.N.C.

Asbl ARC GERPINNES TENNIS DE TABLE  
Vous invite

Rallye automobile au pays des Rolendiens  
dimanche 28 juin 2009

Grand rallye touristique à  
travers les rues de l'entité  
de Gerpinnes et des  
environs.



Départ entre 9h et 11h  
de la nouvelle salle de tennis de table  
Rue Amand Dancart 6280 Gerpinnes

- Venez en famille : questionnaire touristique pour tous les âges - jeux pour enfants (petits et grands)
- Inscription 10 € par voiture
- De nombreux prix seront distribués aux participants.
- Proclamation des résultats à 18h
- Restauration - barbecue sur place à partir de 18h

Apéritif - Barbecue (brochettes, lard, saucisse et merguez)

Pommes de terre - buffet crudités et pain - Desserts maison

Au prix de 12 € - gratuit pour les enfants de moins de 7 ans.

Réservation indispensable pour le 18-06-09 auprès de :

Christine Laureat : 0475 373405 laureat.christine@skynet.be

Gilbert Ernauld : 071 501981 gilbert.ernauld@skynet.be

Paiement sur le compte de l'ASBL 000-0956132-03



www.ctt-gerpinnes.be

#### SOUPER SAINT-MARTIN



Sauvons notre patrimoine !

Le souper de la Fabrique d'Eglise d'Acoz devient une tradition, un événement incontournable... Si vous ne l'avez pas encore essayé, c'est l'occasion de le faire ! Comme chaque année, il se déroulera le premier samedi de juillet, soit le samedi 4 juillet, à la Salle Pouléur.

L'an dernier, vous avez pu admirer les peintures restaurées à l'Ecole de La Cambre, ainsi que le nouvel autel décoré des panneaux de fonte de la chaire de vérité et

que Monseigneur Harpigny a tenu lui-même à venir bénir.  
Le projet qui nous tient maintenant à cœur est de récolter les fonds nécessaires à la mise en valeur des statues de Sainte Anne et de Saint Frégo.

Cette année, comme thème du souper, les membres du comité continueront la description des vitraux. Notre église en est largement décorée et à les regarder de plus près, on est bien étonné de remarquer certains détails... Venez les découvrir en notre compagnie, lors d'un repas gastronomique et convivial.

Renseignements et réservation à partir du 1er juin au 071/50.28.84 ou chez Mr J-L Domecijn rue des Ecoles 438 Acoz. Votre soutien financier est aussi le bienvenu sur le compte 091-0012838-63 de la Fabrique d'Eglise d'Acoz.

#### RHUBARBE EN FÊTE

Les Amitiés Lovervaloises organisent  
RHUBARBE EN FÊTE

Samedi 27 juin de 14h à 19h

Dimanche 28 juin de 11h à 18h

LOVERVAL - SALLE COMMUNALE



Dans la cafétéria, vous pourrez notamment déguster (ou emporter) nos produits habituels à base de rhubarbe : tartes, confitures, jus, cocktail, sirop, chetney, vinaigre, sorbet, confiseries... toujours préparés par des Lovervaloises et des Lovervalois.

Notre exposition :

« Les villas Art déco à Loverval »



mettra en valeur le patrimoine architectural du Chénat où de nombreuses villas ont été construites dans les années 30 (période « Art déco »).

Une promenade guidée sera aussi organisée le samedi après-midi dans ce quartier du Chénat.

Entrée libre.

Renseignements : Michel Nonseur  
(071/43.76.56).



# Gerpinnes

Salle des fêtes Place des Combattants

140  
ans  
HRSM

Mercredi 20 mai 09  
à 19h30

veille de l'Ascension



# Concert de Marches en tenue du 2<sup>e</sup> Empire

Renseignements :  
Paul DE BLOCK  
071 50 28 30

**ENTREE  
GRATUITE**

www.hrsm-gerpinnes.net

Direction musicale : Benoît DELBART

Présentation : Michel ROBERT

L'Harmonie Royale Saint-Michel accompagnée  
de la batterie de la Marche S<sup>c</sup>-Rolende de Gerpinnes-Centre



# VAN PUYVELDE Laurent

## Piscines



Piscine



Spa



Sauna

### BLOKIT SYSTEM

Le concept de construction à blocs

La construction d'une piscine ne s'improvise pas. Renseignez-vous dès maintenant!



Votre Show-Room-Bien-Être!

Rue de Marchienne, 164a - 6534 Gozée  
Tél. 071 53 49 25 - Fax : 071 47 08 03  
info@lvp-piscines.be - www.lvp-piscines.be

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h. Le samedi de 9h à 12h.

LVP-Piscines.be, une autre vision du rêve!

## LAURENT Bijoutier

Shopping du Bultia  
rue Neuve, 37  
6280 Gerpinnes  
Tél. 071/21.44.15  
andrelaurentbijoutier@skynet.be

**Créations-Réparations**  
Armani • Boss  
Dolce Gabana • Esprit  
Michel Herbelin  
Tissot

## Eh! Fleurs moi

Originalité, Créativité  
Efficacité

Pour vos bons moments  
Passez la porte,  
un bon conseil vous y attend

Rue d'Acoz 2b - 6120 Nalinnes (Bultia)  
Tél. 071 21 73 91  
fermé le mercredi

**skantherm**  
Rue de Namur, 35 - 5600 PHILIPPEVILLE  
Tél. 071/61.18.03 - Fax : 071/61.12.84  
www.ambianceetfeu.be  
Seulement à 20 min. de Charleroi et à 10 min. de Courcelles

**Ambiance & feu**

**New Urban Cruiser**  
Chacun s'y retrouve.

**La nouvelle Verso**  
Chacun s'y retrouve.

Garage Paquet Christian sprl  
Rue de Mariembourg 12 - 5600 Neuville  
Tél. 32(0) 71 66 67 04

## PENTECÔTE 2009 - Les Corps d'Office

### ACOZ

Premier Adjoint  
Deuxième Adjoint  
Troisième Adjoint  
Quatrième Adjoint  
Premier Major  
Deuxième Major  
Troisième Major  
Sergent-Sapeur  
Caporal-Sapeur  
Cantinières des Sapeurs

Tambour-Major  
Cantinière de la Batterie  
Porte-Drapeau

Garde au Drapeau  
Capitaine des Grenadiers  
Lieutenant des Grenadiers  
Cantinières des Grenadiers

Capitaine des Voltigeurs  
Lieutenant des Voltigeurs  
Cantinières des Voltigeurs

### Comité

Président  
Secrétaire  
Trésorier  
Délégués à l'A.M.F.E.S.M.

BEAURIR Benoît  
VANDEPUT Denis  
CHERMANNE Didier  
PIERSON Geoffrey  
CHERMANNE Philippe  
STRUYVEN Sébastien  
CHERMANNE Damien  
LEFEVRE Marc  
ADAM Nicolas

CHERMANNE Delphine  
ALEXANDRE Marie  
NEUMANN Stéphanie  
BAYET Damien-Pierre  
LAMBERT Stéphanie  
VANDEPUT Thomas  
HACHEZ Valentin  
ABRISSART Cédric  
PIETERAERENS Kévin  
BEAURIR Aurélie  
GEBKA Noémie  
GEBKA Philippe  
ZIZZO Jean-Luc  
EVRAUD Audrey  
DOSSA Jennifer  
ZIZZO Dalys  
ZIZZO Mélissa

CHERMANNE Philippe  
LEFEVRE Marc  
BEAURIR Benoît  
CHERMANNE Philippe  
CHERMANNE Didier

### Marcheurs des Logis Chefs

BEAURIR Benoît  
VANDEPUT Denis  
CHERMANNE Didier  
PIERSON Geoffrey  
CHERMANNE Philippe  
STRUYVEN Sébastien  
CHERMANNE Damien  
LEFEVRE Marc  
ADAM Nicolas

CHERMANNE Delphine  
ALEXANDRE Marie  
NEUMANN Stéphanie  
BAYET Damien-Pierre  
LAMBERT Stéphanie  
VANDEPUT Thomas  
HACHEZ Valentin  
ABRISSART Cédric  
PIETERAERENS Kévin  
BEAURIR Aurélie  
GEBKA Noémie  
GEBKA Philippe  
ZIZZO Jean-Luc  
EVRAUD Audrey  
DOSSA Jennifer  
ZIZZO Dalys  
ZIZZO Mélissa

CHERMANNE Philippe  
LEFEVRE Marc  
BEAURIR Benoît  
CHERMANNE Philippe  
CHERMANNE Didier

### GERPINNES-CENTRE

Sergent-Sapeur  
Adjoints

Tambour-Major  
Majors

Adjoints

Adjoints

Officier des Grenadiers  
Porte-Drapeau  
Petits Officiers sous le drapeau

Officier des Voltigeurs  
Adjoints

Officier des Zouaves  
Adjoints

Officier des Tromblons  
Officier payeur

GOUGNIES

Sergent-Sapeur  
Adjoint  
Tambour-Major  
Adjoints  
Majors

Adjoints

Adjoints

Officier Porte-Drapeau  
Officier des Grenadiers  
Officier des Jeunes Artilleurs  
Officier des Artilleurs  
Adjoints

Officier des Grenadiers  
Officier des Zouaves  
Officier des Zouaves  
Officier des Zouaves  
Officier des Zouaves

Officier des Grenadiers  
Officier des Zouaves  
Officier des Zouaves  
Officier des Zouaves  
Officier des Zouaves

### WANDERMEUSE Didier

FIEVET Philippe  
CHARLIER Michel  
JORDIS Jean-Pierre  
YVANT Alexis  
JORDIS Gauthier  
BOLLE Jean-Pierre  
MICHÉL Christian  
DEBODS Rudy  
DIEUZE Yves  
VANDERWALD Herman  
DETRY Laurent  
DETRY Roger  
THURY Barbara  
DANTENNE Denis  
DANTENNE Marc  
TONDUS Romy  
JORDIS Angélique  
TOUSSAINT Jean-Louis  
JORDIS André  
POPOVIC Nathalie  
MOREAU Vincent  
LELOUX Rodrigue  
LAURENT Dagrid  
WANDERMEUSE Marie-Astrid

CHERMANNE Delphine  
ALEXANDRE Marie  
NEUMANN Stéphanie  
BAYET Damien-Pierre  
LAMBERT Stéphanie  
VANDEPUT Thomas  
HACHEZ Valentin  
ABRISSART Cédric  
PIETERAERENS Kévin  
BEAURIR Aurélie  
GEBKA Noémie  
GEBKA Philippe  
ZIZZO Jean-Luc  
EVRAUD Audrey  
DOSSA Jennifer  
ZIZZO Dalys  
ZIZZO Mélissa

CHERMANNE Philippe  
LEFEVRE Marc  
BEAURIR Benoît  
CHERMANNE Philippe  
CHERMANNE Didier

### GERPINNES-CENTRE

Sergent-Sapeur  
Adjoints

Tambour-Major  
Majors

Adjoints

Adjoints

Officier des Grenadiers  
Porte-Drapeau  
Petits Officiers sous le drapeau

Officier des Voltigeurs  
Adjoints

Officier des Zouaves  
Adjoints

Officier des Tromblons  
Officier payeur

GOUGNIES

Sergent-Sapeur  
Adjoint  
Tambour-Major  
Adjoints  
Majors

Adjoints

Adjoints

Officier Porte-Drapeau  
Officier des Grenadiers  
Officier des Jeunes Artilleurs  
Officier des Artilleurs  
Adjoints

Officier des Grenadiers  
Officier des Zouaves  
Officier des Zouaves  
Officier des Zouaves  
Officier des Zouaves

Officier des Grenadiers  
Officier des Zouaves  
Officier des Zouaves  
Officier des Zouaves  
Officier des Zouaves

### Officier des Grenadiers 1er Empire

BEAURIR Benoît  
VANDEPUT Denis  
CHERMANNE Didier  
PIERSON Geoffrey  
CHERMANNE Philippe  
STRUYVEN Sébastien  
CHERMANNE Damien  
LEFEVRE Marc  
ADAM Nicolas

CHERMANNE Delphine  
ALEXANDRE Marie  
NEUMANN Stéphanie  
BAYET Damien-Pierre  
LAMBERT Stéphanie  
VANDEPUT Thomas  
HACHEZ Valentin  
ABRISSART Cédric  
PIETERAERENS Kévin  
BEAURIR Aurélie  
GEBKA Noémie  
GEBKA Philippe  
ZIZZO Jean-Luc  
EVRAUD Audrey  
DOSSA Jennifer  
ZIZZO Dalys  
ZIZZO Mélissa

CHERMANNE Philippe  
LEFEVRE Marc  
BEAURIR Benoît  
CHERMANNE Philippe  
CHERMANNE Didier

### GERPINNES-CENTRE

Sergent-Sapeur  
Adjoints

Tambour-Major  
Majors

Adjoints

Adjoints

Officier des Grenadiers  
Porte-Drapeau  
Petits Officiers sous le drapeau

Officier des Voltigeurs  
Adjoints

Officier des Zouaves  
Adjoints

Officier des Tromblons  
Officier payeur

GOUGNIES

Sergent-Sapeur  
Adjoint  
Tambour-Major  
Adjoints  
Majors

Adjoints

Adjoints

Officier Porte-Drapeau  
Officier des Grenadiers  
Officier des Jeunes Artilleurs  
Officier des Artilleurs  
Adjoints

Officier des Grenadiers  
Officier des Zouaves  
Officier des Zouaves  
Officier des Zouaves  
Officier des Zouaves

Officier des Grenadiers  
Officier des Zouaves  
Officier des Zouaves  
Officier des Zouaves  
Officier des Zouaves

### Officier des Grenadiers 1er Empire

BEAURIR Benoît  
VANDEPUT Denis  
CHERMANNE Didier  
PIERSON Geoffrey  
CHERMANNE Philippe  
STRUYVEN Sébastien  
CHERMANNE Damien  
LEFEVRE Marc  
ADAM Nicolas

CHERMANNE Delphine  
ALEXANDRE Marie  
NEUMANN Stéphanie  
BAYET Damien-Pierre  
LAMBERT Stéphanie  
VANDEPUT Thomas  
HACHEZ Valentin  
ABRISSART Cédric  
PIETERAERENS Kévin  
BEAURIR Aurélie  
GEBKA Noémie  
GEBKA Philippe  
ZIZZO Jean-Luc  
EVRAUD Audrey  
DOSSA Jennifer  
ZIZZO Dalys  
ZIZZO Mélissa

CHERMANNE Philippe  
LEFEVRE Marc  
BEAURIR Benoît  
CHERMANNE Philippe  
CHERMANNE Didier

### GERPINNES-CENTRE

Sergent-Sapeur  
Adjoints

Tambour-Major  
Majors

Adjoints

Adjoints

Officier des Grenadiers  
Porte-Drapeau  
Petits Officiers sous le drapeau

Officier des Voltigeurs  
Adjoints

Officier des Zouaves  
Adjoints

Officier des Tromblons  
Officier payeur

GOUGNIES

Sergent-Sapeur  
Adjoint  
Tambour-Major  
Adjoints  
Majors

Adjoints

Adjoints

Officier Porte-Drapeau  
Officier des Grenadiers  
Officier des Jeunes Artilleurs  
Officier des Artilleurs  
Adjoints

Officier des Grenadiers  
Officier des Zouaves  
Officier des Zouaves  
Officier des Zouaves  
Officier des Zouaves

Officier des Grenadiers  
Officier des Zouaves  
Officier des Zouaves  
Officier des Zouaves  
Officier des Zouaves

# LES POMPES FUNEBRES GABRIEL POSTIAU



Nous sommes disponibles  
jour et nuit

Fleurs naturelles et artificielles

Nouveau département :  
décoration extérieur et intérieur :

Bancs, tables, statues  
vasques, fontaines, colonnes

Tablettes de fenêtres en marbre et pierre bleue,  
délai rapide.



- toilette mortuaire
- embaumement
- ensevelissements
- formalités et démarches
- incinérations
- contrats anticipés de funérailles

Monuments et caveaux  
funéraires dans plus  
de 100 granits  
modèles classiques,  
personnalisés et  
d'exception.



37, rue de la Scavée (cimetière d'Acoz) 6280 - Acoz Gerpinnes

Tél et Fax : 071 / 50.33.63 - GSM : 0495 / 26.12.12 - E-Mail : postiau-gabriel@hotmail.com

Le véhicule à la portée de tous



Rue Pont du Sansoir 47 à 5651 St Aubin - 071/68.61.56 (Morialmé)  
Mécanique - Carrosserie toutes marques  
PEINTURE A L'EAU

INDEPENDANT  
AUDI • VW • SKODA • SEAT  
Vente de véhicules neufs

Du travail de qualité... à des prix compétitifs

Entretien de la climatisation désormais chez nous

1er Officier des Tromblons  
2ème Officier des Tromblons  
3ème Officier des Tromblons  
Petits Officiers des Tromblons  
(NP) MONSIEUR Axel (NP)  
Officiers Payeurs

1ère Cantinière des Sapeurs  
2ème Cantinière des Sapeurs  
Petites Cantinières des Sapeurs  
Cantinière de la Batterie  
Petite Cantinière de la Batterie  
Cantinière de la Musique  
1ère Cantinière des Grenadiers  
2ème Cantinière des Grenadiers  
Petites Cantinières des Grenadiers

1ère Cantinière des Zouaves  
2ème Cantinière des Zouaves  
Petites Cantinières des Zouaves

1ère Cantinière des Tromblons  
2ème Cantinière des Tromblons  
Petites Cantinières des Tromblons  
Vivandières

Petit recticatif par rapport au bulletin communal  
n° 211 (mars-avril 2009) : le passage du vote de  
Jouvent aura lieu comme à l'accoutumée le mardi  
de Pentecôte (le 02 juin 2009) à 22h00.

## LES FLACHES

Sergent-Sapeur  
Tambour-Major  
Adjudant  
1er Major  
2ème Major  
3ème Major  
4ème Major  
1er Adjudant  
2ème Adjudant  
3ème Adjudant  
4ème Adjudant  
5ème Adjudant  
6ème Adjudant  
7ème Adjudant  
8ème Adjudant  
9ème Adjudant  
10ème Adjudant  
11ème Adjudant  
12ème Adjudant  
13ème Adjudant  
14ème Adjudant  
15ème Adjudant  
16ème Adjudant  
17ème Adjudant  
18ème Adjudant  
19ème Adjudant  
20ème Adjudant  
21ème Adjudant  
22ème Adjudant  
23ème Adjudant  
24ème Adjudant  
25ème Adjudant  
26ème Adjudant  
27ème Adjudant  
28ème Adjudant  
29ème Adjudant  
30ème Adjudant  
31ème Adjudant  
32ème Adjudant  
33ème Adjudant  
34ème Adjudant  
35ème Adjudant  
36ème Adjudant  
37ème Adjudant  
38ème Adjudant  
39ème Adjudant  
40ème Adjudant  
41ème Adjudant  
42ème Adjudant  
43ème Adjudant  
44ème Adjudant  
45ème Adjudant  
46ème Adjudant  
47ème Adjudant  
48ème Adjudant  
49ème Adjudant  
50ème Adjudant  
51ème Adjudant  
52ème Adjudant  
53ème Adjudant  
54ème Adjudant  
55ème Adjudant  
56ème Adjudant  
57ème Adjudant  
58ème Adjudant  
59ème Adjudant  
60ème Adjudant  
61ème Adjudant  
62ème Adjudant  
63ème Adjudant  
64ème Adjudant  
65ème Adjudant  
66ème Adjudant  
67ème Adjudant  
68ème Adjudant  
69ème Adjudant  
70ème Adjudant  
71ème Adjudant  
72ème Adjudant  
73ème Adjudant  
74ème Adjudant  
75ème Adjudant  
76ème Adjudant  
77ème Adjudant  
78ème Adjudant  
79ème Adjudant  
80ème Adjudant  
81ème Adjudant  
82ème Adjudant  
83ème Adjudant  
84ème Adjudant  
85ème Adjudant  
86ème Adjudant  
87ème Adjudant  
88ème Adjudant  
89ème Adjudant  
90ème Adjudant  
91ème Adjudant  
92ème Adjudant  
93ème Adjudant  
94ème Adjudant  
95ème Adjudant  
96ème Adjudant  
97ème Adjudant  
98ème Adjudant  
99ème Adjudant  
100ème Adjudant

## TARCIENNE

Sergent-Sapeur  
Tambour-Major  
Adjudant  
1er Major  
2ème Major  
3ème Major  
4ème Major  
1er Adjudant  
2ème Adjudant  
3ème Adjudant  
4ème Adjudant  
5ème Adjudant  
6ème Adjudant  
7ème Adjudant  
8ème Adjudant  
9ème Adjudant  
10ème Adjudant  
11ème Adjudant  
12ème Adjudant  
13ème Adjudant  
14ème Adjudant  
15ème Adjudant  
16ème Adjudant  
17ème Adjudant  
18ème Adjudant  
19ème Adjudant  
20ème Adjudant  
21ème Adjudant  
22ème Adjudant  
23ème Adjudant  
24ème Adjudant  
25ème Adjudant  
26ème Adjudant  
27ème Adjudant  
28ème Adjudant  
29ème Adjudant  
30ème Adjudant  
31ème Adjudant  
32ème Adjudant  
33ème Adjudant  
34ème Adjudant  
35ème Adjudant  
36ème Adjudant  
37ème Adjudant  
38ème Adjudant  
39ème Adjudant  
40ème Adjudant  
41ème Adjudant  
42ème Adjudant  
43ème Adjudant  
44ème Adjudant  
45ème Adjudant  
46ème Adjudant  
47ème Adjudant  
48ème Adjudant  
49ème Adjudant  
50ème Adjudant  
51ème Adjudant  
52ème Adjudant  
53ème Adjudant  
54ème Adjudant  
55ème Adjudant  
56ème Adjudant  
57ème Adjudant  
58ème Adjudant  
59ème Adjudant  
60ème Adjudant  
61ème Adjudant  
62ème Adjudant  
63ème Adjudant  
64ème Adjudant  
65ème Adjudant  
66ème Adjudant  
67ème Adjudant  
68ème Adjudant  
69ème Adjudant  
70ème Adjudant  
71ème Adjudant  
72ème Adjudant  
73ème Adjudant  
74ème Adjudant  
75ème Adjudant  
76ème Adjudant  
77ème Adjudant  
78ème Adjudant  
79ème Adjudant  
80ème Adjudant  
81ème Adjudant  
82ème Adjudant  
83ème Adjudant  
84ème Adjudant  
85ème Adjudant  
86ème Adjudant  
87ème Adjudant  
88ème Adjudant  
89ème Adjudant  
90ème Adjudant  
91ème Adjudant  
92ème Adjudant  
93ème Adjudant  
94ème Adjudant  
95ème Adjudant  
96ème Adjudant  
97ème Adjudant  
98ème Adjudant  
99ème Adjudant  
100ème Adjudant

## VILLERS-POTERIE

Sergent-Sapeur  
Sergent-Sapeur adjoint  
Caporal-Sapeur

DESNET Noël  
HERMET Eric  
HERMAN Joss  
ROLLAND Pascal  
DEFAZ Laurent  
GERARD Eric  
PIN Loïc  
LECHAT Gilles  
MARY Kevin  
MAGNETTE Ludovic  
PESTAUX Olivier  
GRAY Marcel  
HERMAN Julie  
DELEERS Mélanie  
PESTAUX Frédérique

DESNET Eric  
REMY Michel  
HERMAN José  
VIRLEE Mayssa  
CHAPPELLE Michel  
DERENNE Thomas  
CLAUDE Roland  
BONNETO Olivier  
LAMBERT Jean-Michel  
BOITE Denis  
LIESSERS Jean-Luc

HOTYAT Bernard  
HOTYAT Tony  
RIECCI Franco

DERENNE Edmond  
REMOIS Ousaid  
TAMINE Pierre  
LAMOTTE Pascal  
SCHODONKAS Steeve  
MATHYS Yanny  
THIBAUT Guy  
LAMOTTE Eddy  
DELOUX Claude  
non attribué  
PIERLET André  
COLLYNS Jean-Pol  
LORGE François  
KEPPENS Maxime  
PIERRET Pascal  
PIERRET Cyril  
KEPPENS Denis  
ROMAIN Luc  
CATELAIN Tristan  
CHENUT Gray  
CHENUT Thierry  
BENOZZOLI Axel  
WEETS Georges  
ANCIJAX Sandrine  
JACOB Elodie  
HOHO Nathalie  
BRUNELLI Céline  
CATELAIN Emeline  
VON PASCHUTKA Charlotte  
LEPOVRE Coralie  
KEPPENS Julie  
LUX Béatrice  
LORGE Marion  
BOURGAUX Elise

## REJOINDRE GERPINNES, ACOZ, VILLERS-POTERIE, GOUGNIES, HYMIE ET HANZINNE ET TROUVER UN PARKING LE LUNDI DE PENTECOTE

Des navettes de bus gratuites relieront les parkings périphériques au centre de Gerpinnes. Seules les voitures munies d'un laissez-passer pourront franchir les barrières routières surveillées par des stewards.

Si vous avez des membres de votre famille, des amis ou des proches qui souhaitent se rendre chez vous le lundi de Pentecôte, il convient d'attirer l'attention de tous sur le fait que le centre du village sera complètement bouclé le lundi 1er juin 2009 dès 13 h 30. Il est donc vivement conseillé à vos hôtes de se présenter chez vous avant cette heure. Si vous êtes spectateur, des parkings périphériques seront installés aux quatre coins de l'entité. Des navettes de bus permanentes circuleront entre ces parkings et le centre de Gerpinnes. Nous vous conseillons donc vivement de laisser votre voiture dans un de ces nombreux parkings et d'attendre le bus qui vous permettra d'arriver quasiment en plein centre. Les navettes de bus et les parkings sont entièrement gratuits.

Quels sont les itinéraires conseillés pour rejoindre Gerpinnes ?

1. Si vous venez de Châtelet par la route reliant Châtelet à Florennes (N975), vous devez vous rendre à Acoz où un fléchage vous conduira jusqu'à l'aire de parking (prairie) située à gauche après l'église. Un bus vous conduira dans le centre de Gerpinnes.  
2. Si vous venez de Charleroi par le Bultia : emprunter la N5 jusqu'au rond-point sur lequel est juché un tambour-major, prendre dans le rond-point la 1ère à droite : vous entrez dans le complexe commercial. Vous pourrez y stationner en toute quiétude et emprunter la navette de bus gratuite qui vous déposera dans le centre de la Commune.

3. Si vous venez de Florennes vers Gerpinnes via Morialmé (N975) : au carrefour du Donvau, tout droit en direction de Gerpinnes. Possibilité de garer votre véhicule sur la place d'Hanzinne et dans le village d'Hanzinne. Utiliser la navette de bus. Si le parking est complet à Hanzinne, descendre la grand-route en direction de Gerpinnes jusqu'au garage Piraux. A cet endroit, prendre à droite, traverser la place d'Hymie (navettes de bus) et suivre le fléchage jusqu'au parking situé rue d'Hymie (parking Chapelle), proche du centre.

4. Si vous venez de Philippeville ou Walcourt, prendre la N5 jusqu'à Somzée. Aux feux tricolores, prendre la direction de Tarcienne et ensuite Gerpinnes. Prendre à droite vers Hymie jusqu'au garage Piraux. A cet endroit, prendre à gauche, traverser la place d'Hymie (navettes de bus) et suivre le fléchage jusqu'au parking situé rue d'Hymie (parking Chapelle), proche du centre.

5. Si vous venez de Mettet sur l'axe Mettet-Châtelet (N573) : navettes de bus à partir de Gougny. Parking sur la place et rues adjacentes.

Remarque : les Marcheurs seront prioritaires pour les premiers trajets. Il leur est demandé d'utiliser au maximum les navettes de bus, ce qui leur permet d'être débarqués au centre de Gerpinnes sans se soucier des problèmes inhérents au stationnement. Une formule à recommander dans l'entourage de chaque marcheur.

## HORAIRE DES NAVETTES POUR LES MARCHEURS ET SPECTATEURS

### GOUGNIES - GERPINNES : BUS 1 ET BUS 2

|                                                           |         |         |         |         |         |
|-----------------------------------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| <b>ALLERS</b>                                             |         |         |         |         |         |
| - Gougny (Place)                                          | 16.15 h | 16.50 h | 17.20 h |         |         |
| - Villers-Poterie (Figotterie)                            | 16.20 h | 16.55 h | 17.25 h |         |         |
| - Acoz (Raguette - Moncheret)                             | 16.25 h | 17.00 h | 17.30 h |         |         |
| - Gerpinnes                                               | 16.30 h | 17.05 h | 17.35 h |         |         |
| <b>RETOURS</b>                                            |         |         |         |         |         |
| - Gerpinnes (Collège St Augustin entrée rue Reine Astrid) | 20.00 h | 20.30 h | 21.00 h | 21.30 h | 22.00 h |
| - Acoz (rue Moncheret)                                    | 20.05 h | 20.35 h | 21.05 h | 21.35 h | 22.05 h |
| - Villers-Poterie (Figotterie)                            | 20.10 h | 20.40 h | 21.10 h | 21.40 h | 22.10 h |
| - Gougny (Place)                                          | 20.15 h | 20.45 h | 21.15 h | 21.45 h | 22.15 h |

### VILLERS-POTERIE - GERPINNES : BUS 3

|                                                           |         |         |         |         |         |
|-----------------------------------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| <b>ALLERS</b>                                             |         |         |         |         |         |
| - Villers-Poterie (Eglise)                                | 16.30 h | 16.55 h | 17.20 h |         |         |
| - Gerpinnes                                               | 16.45 h | 17.10 h | 17.35 h |         |         |
| <b>RETOURS</b>                                            |         |         |         |         |         |
| - Gerpinnes (Collège St Augustin entrée rue Reine Astrid) | 20.00 h | 20.30 h | 21.00 h | 21.30 h | 22.00 h |
| - Villers-Poterie (Eglise)                                | 20.10 h | 20.40 h | 21.10 h | 21.40 h | 22.10 h |

### BULTIA - LES FLACHES - GERPINNES : BUS 4 et BUS 5

**ALLERS**  
Tous les quarts d'heure de 15.30 h à 21.45 h.

**RETOURS**  
Tous les quarts d'heure de 15.45 h à 22 h.  
Embarquement : Ilot directionnel rue Bodson

### HANZINNE (église) - HYMIEE (église) - GERPINNES : BUS 6

**ALLERS**  
Toutes les 30 minutes, de 15.30 h à 21.30 h.

**RETOURS**  
Toutes les 30 minutes, de 16 h à 22 h.  
Embarquement : Ferme Fripiat

Tous les arrêts habituels seront desservis. Des horaires indicatifs seront affichés aux arrêts de bus !

## FÊTE COMMUNALE DE JONCRET

Du 31 juillet au 04 août 2009

- Vendredi 31 juillet : dès 20h00 : Concours de belote - Salle Mèlot
- Samedi 01 août : à 14h00 : Vin d'honneur - Chapiteau à 15h00 : Concours de quilles D'autres activités à déterminer dans l'après-midi à 21h00 : Bal animé par la sono « Watt-Sound »
- Dimanche 02 août : à 16h00 : Spectacle animé par un Clown D'autres activités à déterminer dans l'après-midi à 21h00 : Bal animé par Manu (année 1970-1980)

- Lundi 03 août : à 14h00 : Concours de Pétanque à 15h00 : Mur d'escalade à 15h00 : Jeux pour les enfants D'autres activités à déterminer dans l'après-midi à 21h00 : Bal animé par Manu
- Mardi 04 août : à 18h00 : barbecue et animation musicale conduite par le Grand Robert

## Clean Tapis Sec



Nettoyage à sec  
de moquettes et  
tapis d'Orient

Gsm: 0475/46 55 52

Tél.: 071/32 87 83

Entrepreneur, Architecte  
ou Maître d'œuvre, vous  
n'avez pas la possibilité  
d'effectuer le suivi adé-  
quat du bon déroulement  
de votre projet de  
construction;  
nous répondons à vos  
besoins en effectuant  
pour vous un accompa-  
gnement personnalisé et  
en vous assistant dans la  
guidance technique et  
administrative de votre  
projet.  
De l'implantation de votre  
construction à la récep-  
tion définitive, nous vous  
offrons un service à la  
carte de préparation et  
suivi de chantier basé sur  
25 ans d'expérience.



Entreprise générale  
Guidance de chantier

Rue du Quartier Brûlé 2  
B-5600 philippeville  
Fax +32(0)71 66 69 43  
Gsm +32(0)475 64 92 12  
info@m-et-s.be  
http://www.m-et-s.be

GASOIL  
Diesel - Green Fuel

PETROLE

DIESEL  
ESSENCES

PAIEMENTS  
ECHELONNES

REMPLISSAGE  
AUTOMATIQUE

# PATIGNY MAZOUT

**PATIGNY MAZOUT**  
au service de votre région

Particuliers - Industries - Agriculteurs Patigny Mazout s.a. - Chantier de la Gare - 5660 Couvin - info@patigny-mazout.be

**COUVIN** Tél.: 060 34 00 00  
Fax: 060 34 06 22

**CHIMAY** Tél.: 060 21 21 87

**COURCELLES** Tél.: 071 46 14 14  
Fax: 071 46 18 60

Comptoir électrique

# MATON ET FILS

4, rue du Pont Pavot • Frasnes-lez-Couvin • Tél. 060/31 15 22

Toute fournitures électriques pour le bâtiment

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 8H15 A 12H15 ET DE 13H30 A 18H.  
AINSI QUE LE SAMEDI MATIN



S.P.R.L. **DAF-TOIT**  
**LA TOITURE GERPINNOISE**

Chemin du Roy 14 - 6280 GERPINNES  
**071.50.56.21 Fax 071.32.90.95**

TOITURES TUILES OU ARDOISES ■ CORNICHES ZINC OU PVC  
PLATES-FORMES ZINC OU DERBIGUM  
CHEMINÉES-ISOLATION ■ CHÂSSIS-VOLETS

**Devis gratuits**  
**Agréé Région wallonne**  
**Nombreuses références**

**... Plus de 20 ans à votre service !!**

daf toit@live.be

**GSM 0475.413.142**

DÉMOUSSAGE + TRAITEMENT



Service rapide  
Le numéro 1  
de votre région

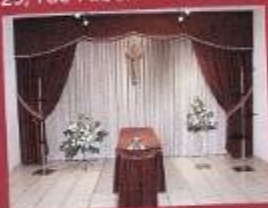
TRAVAUX DANS LES REGLES DE L'ART  
DEVIS DANS LES 24 HEURES

«LE SAVOIR, LE SAVOIR-FAIRE  
LE FAIRE SAVOIR»

## Funérailles DONATI

Un seul numéro 071 / 50 16 06 – 24h/24 – En cas d'absence : 0498/57.87.80

Funérarium de Gerpinnes  
25, rue Albert 1er



La maison DONATI fondée en 1953 est  
à votre service 24h/24h et 7j/7j.

Salons mortuaires à  
la disposition des familles

Toutes formalités  
Incinération

Grand choix  
de fleurs artificielles  
fleurs naturelles  
sur commande

Funérarium de Couillet  
47, rue de Villers



Maison à caractère familiale reconnue  
pour son sérieux, la qualité et la dignité de son  
service, ainsi que la maîtrise des prix.

### NOS NOUVEAUX SERVICES

La prévoyance décès :  
Nous venons de conclure un accord avec la plus sérieuse et la plus dynamique des compagnies de la  
prévoyance décès. Réservez un peu de votre temps afin que notre déléguée vous explique de manière  
sereine ce qu'est la prévoyance décès personnalisée à votre budget.  
Contactez-nous au 071 / 50 16 06, nous fixerons un rendez-vous à votre convenance.  
Nous vous offrons également la possibilité de commander directement chez nous vos monuments.  
(pour tous budgets)  
Grand choix de pierre de qualité, pose de monument dans les délais.



**BANQUE**

CBFA 46395  
CBFA : 62242

**sprl Olivier CHAPEAUX**

Courtier d'Assurances  
Agent délégué AXA Banque

**SPRL CHAPEAUX et NAVEZ**

Grand Place, 25 - 6120 HAM-SUR-HEURE  
Tél. 071 70 15 75 ■ Fax 071 70 15 25  
Rue de Prée 7 - 5640 BIESME

E-mail: olivier.chapeaux@olivierchapeaux.be

### SAMEDI 30 MAI

Acoz, rue des Ecoles, à 16h :  
Inauguration et bénédiction  
de la potale Sainte-Rolende

### DIMANCHE 31 MAI

Tarlicienne,  
ferme de la Tour, à 13h30 :  
Prise du drapeau et remise  
de la canne au tambour-major

Hymée, à 17h30 :  
«Remontée» de la Place  
en bataille

Les Flaches, église, à 19h :  
Prise du drapeau par tous  
les enfants de la Compagnie

### LUNDI 1<sup>er</sup> JUIN

Gerpinnes, à 3h40 :  
Sortie de la chasse,  
échange des cannes entre  
les tambours-majors de  
Gerpinnes et Villers-Poterie

Hanxinne, vers 4h45 :  
Rencontre des chasses  
de sainte Rolende  
et de saint Oger

Gougny, à 9h :  
Parade exceptionnelle  
et cérémonie de la prise  
du drapeau

Acoz, château, à 11h :  
Défilé des Compagnies des  
Flaches, Joncret et Acoz

Villers-Poterie, à 11h40 :  
Rentrée de la chasse escortée  
par les Compagnies de Villers-  
Poterie, Gougny, Acoz, Fromiée,  
Biesme et Gerpinnes

Gougny, à 14h :  
Descente en bataille  
sur la Grande Marche

Gerpinnes,  
Sartia, 17h45 :  
Aubade musicale  
à l'occasion  
du 140<sup>e</sup> anniversaire  
de l'Harmonie  
Royale  
Saint-Michel  
de Gerpinnes

### MARDI 2 JUIN

Les Flaches,  
départ rue des Saules,  
vers 21h30 :  
Retraite aux  
flambeaux

Biesme,  
vers 23h :  
Retraite  
aux flambeaux



Imprimerie Bellone 22 • 4000 Louvain-la-Neuve • Tél. 071 41 10 12

La Bourgogne • P. BOUT • Les Éclairs • L. LORAIN • B. TOUSSAINT-VERDIN • B. SARTIA • L. HANXINNE • L. P. BENOIST • La Presse de l'Est • L. LORAIN • La Société anonyme • L. C. VANBET

## VANNOX-HEATING S.P.R.L.

Rue Van Brusselt 22 - 6280 GERPINNES  
Tél. & Fax 071.50.50.49 - Gsm 0477.28.38.76

- Réalisation, installation de chauffage central et installation sanitaire
- Entretien et dépannage toutes marques
- Installation Energie solaire

Spécialiste  
**VIESSMANN**



## L'ÉPICERIE

Partenaire agréé  
FAUCHON



CORNE Port-Royal  
*Chaudron*

Centre commercial du Bultia  
105, rue Neuve - 6280 Gerpinnes  
Tél. 071 22 18 82  
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h

Épicerie fine  
Produits  
de terroir  
Table d'hôte  
Cadeaux  
d'exception

## Les ciseaux qui roulent

Coiffure en salon ou à domicile  
Extension capillaire sur devis  
Horaire flexible • Dimanche pour cérémonie



**Isabelle**

Place de VILLERS-POTERIE 22  
0476 305 460 • 071 50 01 50  
Salon ouvert du mercredi au samedi  
A domicile du mardi au samedi



Ce bulletin est réalisé par  
Inroma scrl Edition

Rue St-Roch 10 - 6280 Gerpinnes

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration  
à la parution de ce bulletin.  
Nous nous réservons le droit de ne pas publier les annonces  
si vous ne respectez pas les conditions de publication.

Tel. 021/71.32.91  
Fax 021/71.15.76

Votre conseiller en communication,  
Mr Eric Vansteenkiste  
se fera un plaisir de vous rencontrer  
Gsm 0498/53.88.49

inroma@skynet.be

## ENTREPRISE GÉNÉRALE DE TOITURE

Charpente, couverture, zinguerie,  
velux, plate-forme, aménagement de grenier,  
panneaux solaires

## HANART S.

rue de la Montagne 96 • 5060 SAMBREVILLE  
Gsm 0497 88 23 60 • Tél. 071 76 01 01



## TAXIS CONTACT

"L'expérience d'une équipe à l'esprit familial  
au service des gens"

**071/77.70.43** Gsm 0495/53.70.43

Auvelais (face à l'hôpital)

La Salle de bain & Le Chauffage par  
**aquaconfort**  
+32(0)71 77 55 02



www.aquaconfort.be

## Éts DE VITTO & fils

30 ans d'expérience

Toitures • Zingueries • Pignons • Reménagements de greniers  
Petits travaux de maçonnerie • Châssis • Panneaux solaires  
Tubages et réaménagements de cheminées • Gros œuvre  
Rénovation • Transformation • Clé sur porte • Devis gratuit  
Dépannage rapide • Garantie 10 ans

8, rue de la Chapelle - 5600 Samart  
Tél/Fax +32 71 61 27 92 - Gsm +32 498 34 80 66  
Courriel: etsdevitto@hotmail.com

## J. Guillaume

Étude & réalisation de vos extérieurs

certified Partner Marlux-klaps  
opti-wood chalet center

Pavage, Clôture, Terrasse, Portails automatisés, ...  
Spécialiste de la terrasse en bois composite

Rue des Fusillés, 52 5600 SURICE  
0475/28.87.17 082/21.96.76  
www.guillaumejardins.be

## TAVERNE



Billard à bouchon

## Le Parvis

Petite restauration à toute heure

Grand'Place, 2  
Walcourt

# INTERIEURMAISON

Le nouveau nom d'Espace Placards & Dressing

Parce que votre intérieur ne s'arrête pas qu'au rangement...

Bienvenue dans notre  
show-room

le lundi  
de 14h00 à 18h00

du mardi au vendredi  
de 10h00 à 18h00

le samedi  
de 10h00 à 17h00



Valérie Castagne, Serge Limbourg

Venez vivre et découvrir les nouvelles tendances,  
les différents matériaux et les multiples solutions  
pour l'intérieur de votre maison.

sur 3 niveaux

[www.espaceplacards.be](http://www.espaceplacards.be)

# OLIVIER Dachkin

Au Bultia  
45, rue Neuve  
6280 Gerpennes  
Tél. 071 21 34 02

Devenez une cliente VIP Olivier Dachkin  
et bénéficiez tous les mois  
d'un tarif allant  
jusqu'à

**-50%**



Renseignez-vous dans votre salon Olivier Dachkin

**IMMO CONTACT** 071/ 33.19.19  
[www.immocontact.be](http://www.immocontact.be)  
Avenue du centenaire, 56  
6061 Montignies-Sur-Sambre

**Résidence DEAUVILLE & LONGCHAMP**  
magnifiques appartements de haut standing.  
Finitions de très haute qualité, ascenseur, spacieuse terrasse,  
de 2 à 4 chambres, nombreuses possibilités.

**Demandez notre dossier complet**  
à partir de 250 000 €

**LA BAR**  
VINS & SPIRITUEUX

Alcools - Apéritifs  
Du vin de pays  
Spécialité  
"Single Mal"

Belle sélection  
du monde de  
+ de 2000

Rue des Ecoles, 5 - 6120  
Tél : 071.21.80.25  
[www.labarrrique.be](http://www.labarrrique.be) - info

Une entreprise à l'écoute de ses clients  
sprl

**Solar - eco**  
.be

Entreprise spécialisée  
Panneaux photovoltaïques & thermiques  
Pompe à chaleur - Eolienne

THIERRY GERMAUX & RUDI TEIRLIJNCK  
Avenue des Déportés 18D  
5070 Fosses-la-Ville  
Téléphone 071 71 37 23  
Fax 071 77 41 51  
[info@solar-eco.be](mailto:info@solar-eco.be)  
[www.solar-eco.be](http://www.solar-eco.be)